PER
S-339
BAnQ

REVUE DE LA SOCIÉTÉ
DES PROFESSEURS
D'HISTOIRE DU QUÉBEC

TRACES

Village de Val-Jalbert • Interaction des espaces muséals •
Tunnel sous le mont Royal • Élections 2018 en classe •
Commission Laurendeau-Dunton

ISSN 0225-9710

ÉTÉ 2018
VOLUME 56 – NO 3

DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE

4 CIRCUITS ÉDUCATIFS GUIDÉS DÉVELOPPÉS POUR LE SECONDAIRE

1 QUÉBEC, capitale de la Nouvelle-France

Particulièrement 3e secondaire

Partez sur les traces de la Nouvelle-France lors d'un grand jeu combinant connaissances et sens de l'observation. De la place Royale aux Nouvelles-Casernes, explorez la capitale et découvrez les personnages qui ont marqué l'histoire de Québec sous le Régime français.

3 QUÉBEC, capitale nationale

Particulièrement 4e secondaire

Entrez au cœur de la démocratie québécoise dans ce circuit sur l'histoire de la capitale depuis la Confédération. Visitez l'hôtel du Parlement et terminez votre parcours par une simulation de campagne électorale mettant à l'épreuve le sens de l'observation et l'esprit critique de vos étudiants.

2 QUÉBEC, capitale sous le drapeau britannique

Particulièrement 3e et 4e secondaires

De la place d'Armes à la porte Saint-Louis, parcourez Québec, château fort de l'empire britannique en Amérique du Nord. Revivez les événements marquants et soyez témoins de la cohabitation des cultures lors d'un grand jeu où vos élèves découvriront des personnages importants de l'époque coloniale.

4 QUÉBEC, côté fleuve

Particulièrement 3e et 4e secondaires

Devenez concepteurs d'un jour lors de ce circuit où vos élèves imagineront un projet pour célébrer le 425e anniversaire de Québec. En longeant la promenade Samuel-De Champlain, faites appel à leurs connaissances et à leur créativité pour commémorer l'importance du fleuve dans l'histoire de Québec.

Nous partageons vos **frais de TRANSPORT**

INFORMATION ET RÉSERVATION

capitale.gouv.qc.ca/decouvrir-capitale-nationale

Courriel: decouvrir@capitale.gouv.qc.ca
Téléphone: 418 646-7986 | Sans frais: 1 888 726-8080

Traces
Volume 56 no 3 • Été 2018

Sommaire

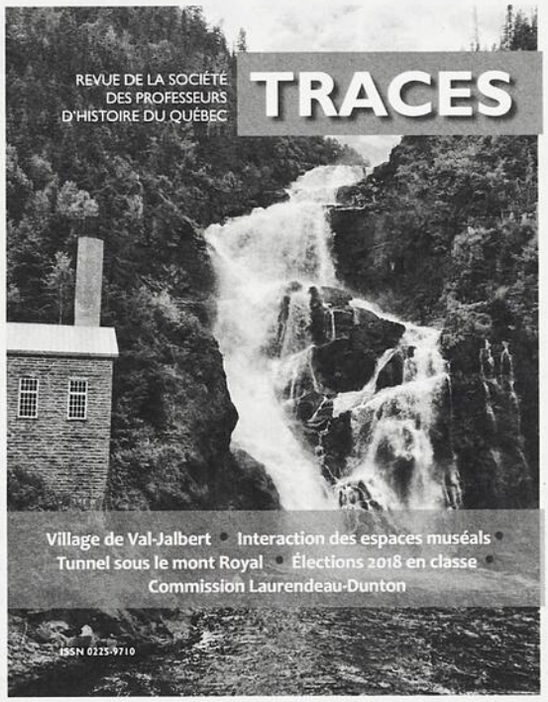

SPHQ

Mot du président
Raymond Bédard 3

Prix d'excellence de la SPHQ 5

Pleins feux sur l'Histoire

Val-Jalbert, témoin de la 2e phase de l'industrialisation du Québec
Raymond Bédard 22

Tunnel sous le mont Royal
Martin Landry 29

Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton *(extraits)*
Valérie Lapointe-Gagnon 32

Didactique en mouvement

Interaction des espaces dans l'exposition muséale : *Montréal : points de vue* du musée McCord
Marie-Pier Lavoie et Catinca Adriana Stan 6

Le programme d'histoire du Québec et du Canada au secondaire, une grande victoire de la SPHQ
Félix Bouvier 14

Le programme d'histoire du Québec récupère-t-il les Autochtones pour créer un mythe national, les ignore-t-il ou les présente-t-il comme un « Eux » ?
Marc-André Éthier et David Lefrançois 26

Activités en classe

Les élections provinciales 2018 en classe
Raymond Bédard 12

Quoi de neuf ?

Côté livres 37

Côté musées 40

En page couverture, la chute de la rivière Ouiatchouan au village Val-Jalbert. Plus d'information en page 22.
Photo : Raymond Bédard, 2017

SPHQ | Société des professeurs d'histoire du Québec

La Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ) a été fondée à Québec le 20 octobre 1962 à l'initiative du professeur Pierre Savard (1938-1998), secrétaire de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, avec la complicité du professeur Marcel Trudel (1917-2011), de la même institution, et de l'abbé Georges-Étienne Proulx (1921-1998).

La SPHQ a pour mission de promouvoir l'enseignement de l'histoire au Québec, sous tous ses aspects auprès de ses membres et de la population en général, et de contribuer à assurer l'information et le développement professionnel de ses membres. À cette fin et par son expertise, elle peut mener des campagnes d'information et d'éducation, faire des représentations et des recherches concernant l'enseignement de l'histoire au Québec, développer des alliances avec d'autres organismes et prendre tout autre moyen jugé utile pour réaliser cette mission.

La revue *Traces* vise à assurer la diffusion de l'information et le développement professionnel des membres de la SPHQ. Elle se veut un outil de perfectionnement pour tous ceux que l'enseignement de l'histoire intéresse, et le promoteur de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire au secondaire.

Le nom *Traces* a été choisi pour rappeler les fondements de l'Histoire qui se construit à partir des preuves de la présence des humains et de leur société dans le passé. Il rejoint, en second lieu, l'empreinte particulière laissée par l'enseignement de l'Histoire sur l'individu qui le reçoit. Il évoque finalement l'action et l'influence passées et présentes de la SPHQ dans le domaine de l'Histoire et de son enseignement au Québec.

Comité de rédaction : Raymond Bédard, Félix Bouvier, Marc-André Éthier, Geneviève Goulet
Révision des textes : Suzanne Richard
Infographie : Lucie Laguë
Impression : Imprimerie des Éditions Vaudreuil, 2891, du Meunier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8P2

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0225-9710.
Envoi de publication no 40044834.
Port de retour garanti.
Date de parution : juin 2018
Indexé dans *Repère*.

Reproduction autorisée avec mention de la source, à moins d'avis contraire.

Les opinions exprimées dans les articles publiés dans ce numéro engagent la responsabilité de leurs auteurs uniquement. Les titres, textes de présentation, encadrés, illustrations et légendes sont de la rédaction.

Correspondance
Revue Traces de la SPHQ
C.P. 311
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 5G8
Site Internet : www.sphq.quebec

Publicité et distribution
president@sphq.quebec

Adhésion annuelle à la SPHQ avec 4 numéros
Individu : 75 $
Institution : 85 $
Retraité ou étudiant : 40 $
Frais de poste et de manutention inclus

Mot du président

Raymond Bédard
Enseignant d'histoire au 4e secondaire

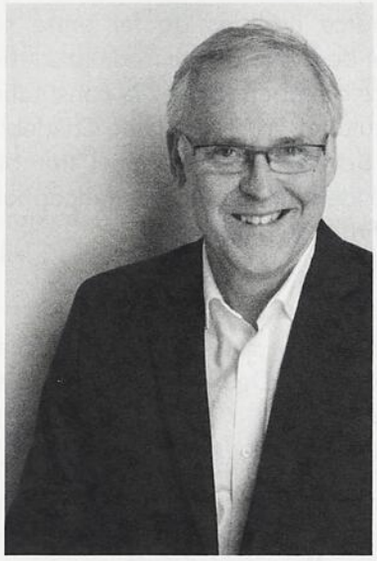

Pour la majorité des enseignants d'histoire du secondaire, la première année de mise en application du nouveau programme d'histoire du Québec et du Canada vient de se terminer. Enseigner un nouveau programme demande toujours un certain temps d'adaptation. Il faut s'approprier le nouveau matériel pédagogique : le manuel, ses nombreux guides et pour certains, le cahier d'apprentissage, tout autant que les nouvelles possibilités liées aux technologies de l'informatique qui les accompagnent.

Pour ma part, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai travaillé à la mise en œuvre de cette nouvelle mouture du programme en classe de 4e secondaire. La période qui court de 1840 à aujourd'hui laisse place à une analyse plus en profondeur des réalités sociales que dans l'ancien programme. L'absence de répétitions et d'aller-retour dans le temps rend le récit plus cohérent et concrétise plus nettement le concept de causes et conséquences. Les deux compétences disciplinaires, caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada et interpréter une réalité sociale, répondent tout à fait à la mission de l'enseignement de l'histoire.

Vers la fin de la guerre de Corée ?

Au moment où les deux Corées semblent amorcer un rapprochement impensable il y a à peine quelques mois, avec ou sans les États-Unis et sa diplomatie imprévisible, il est bien de se rappeler que le Canada a participé à cette guerre fratricide de 1950 à 1953. Plus de 26 000 Canadiens servirent sur terre, en mer et dans les airs pendant la guerre de Corée. Suite à la signature de l'armistice à Panmunjom, il y a maintenant 65 ans, les combats cessèrent en 1953, non sans avoir occasionné de lourdes pertes de vie dans les deux camps, dont 516 militaires canadiens. Le site web des Anciens combattants canadiens, dans la section Commémoration > Histoire, permet de découvrir les différentes opérations militaires auxquelles les troupes canadiennes ont participé <www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/history/korean-war>.

Élections au Québec

Nous voilà repartis vers un nouveau rendez-vous électoral provincial en octobre prochain. L'adoption du principe d'élections à date fixe change un peu la donne et amène les partis politiques à fourbir leurs armes avant même que les hostilités ne soient officiellement déclarées. La course aux candidatures bat son plein dans les partis d'opposition pendant que le retrait de la vie politique de nombreux députés et ministres du gouvernement libéral laisse planer un certain malaise.

Lors de la rentrée scolaire de septembre, les enseignants auront l'occasion de profiter de la campagne et du scrutin pour amener les élèves à s'interroger sur notre système démocratique et sur le processus électoral, ainsi qu'à suivre les débats et même à voter. C'est ainsi que je vous propose une fiche électorale à faire compléter par les élèves ainsi qu'une grille d'analyse de caricature sur l'actualité politique. Radio-Canada proposera certainement à nouveau sa boussole électorale interactive en ligne. C'est un exercice simple et tout à fait accessible aux élèves qui leur permettra, après avoir répondu à quelques questions, de se positionner à gauche ou à droite sur l'échiquier politique du Québec.

La Bolduc

Le film de François Bouvier sur la vie de Mary Traves, dite *La Bolduc*, a connu un beau succès en salle. Ce film historique québécois trace le portrait d'une femme au parcours hors du commun, première véritable grande vedette de la chanson populaire. Le film évoque aussi une époque de revendications féministes, en particulier

au sujet du droit de vote des femmes aux élections provinciales. Le personnage de Thérèse Casgrain qui apparaît dans le film vient souligner cet aspect social des revendications des femmes. Sans être une porte-parole du mouvement féministe, la Bolduc représente une sorte de modèle de réussite sociale et économique qui, pour certaines femmes, allait remettre en question les relations hommes-femmes. Les films historiques ne sont pas monnaie courante au Québec à cause de leurs coûts de production élevés. Il faut saluer la venue de cette œuvre cinématographique grand public qui contribue à mieux faire connaître notre histoire.

1968, l'année de tous les dangers !

Il y a 50 ans, le monde connaissait des bouleversements sans précédent depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

- Le 21 août, les troupes soviétiques pénètrent dans Prague, la capitale de la Tchécoslovaquie alors en pleine remise en question du régime communiste oppressant. L'espoir de changement sera de courte durée, la résistance contre l'invasion russe ne durera qu'à peine deux jours et mettra fin à ce que l'on nommera le printemps de Prague.
- Aux États-Unis, alors que la guerre du Vietnam s'intensifie et que les inégalités raciales demeurent flagrantes, des mouvements de contestation s'organisent. Le pasteur Martin Luther King et le candidat aux primaires démocrates Robert Kennedy, frère de J-F. Kennedy, sont assassinés.
- Au Mexique, le 2 octobre, alors que le pays s'apprête à accueillir les Jeux olympiques, les militaires tuent des étudiants qui manifestent dans le centre de Mexico.
- Au Japon, un mouvement de protestation étudiante est violemment réprimé par les autorités.
- En France, le quartier latin de Paris connaît une vague de contestation sans précédent qui ébranle le pouvoir politique. Sous le titre « 1968, une année qui a secoué le monde », le magazine *Géohistoire* (février-mars 2018 nº 37) trace un portrait très intéressant de cette année historique.

En 1968, le Québec connaît aussi des événements marquants. Lors du défilé de la Saint-Jean Baptiste à Montréal, des militants indépendantistes qui dénoncent bruyamment la présence à la tribune d'honneur de Pierre Elliott Trudeau, chef du Parti libéral du Canada, sont pris à partie par la police qui fait près de 300 arrestations. Les étudiants des cégeps, institutions nouvellement créées, entrent en grève en septembre. Le gouvernement du Québec abolit le conseil législatif et renomme l'Assemblée législative du Québec sous le vocable d'« Assemblée nationale ». En septembre, le premier ministre Daniel Johnson meurt subitement au moment où s'amorce un bras de fer entre son gouvernement et celui de Pierre-Elliott Trudeau sur une redéfinition de la place du Québec dans la constitution canadienne. Au plan culturel, l'*Ostidshow* de Charlebois et cie et la pièce les *Belles sœurs* de Michel Tremblay sont l'illustration d'une identité québécoise francophone qui se redéfinit et s'affirme de plus en plus.

Lecture estivale

Parmi vos lectures estivales, je vous suggère l'excellent livre d'Arturo Pérez-Reverte, *Deux hommes de bien*, paru aux éditions Seuil en 2018.

À la fin du XVIIIe siècle, deux membres de l'Académie royale d'Espagne sont mandatés par leurs collègues pour se rendre à Paris et en rapporter les 28 tomes de *l'Encyclopédie*, alors interdite dans leur pays. Le bibliothécaire don Hermogenes Molina et l'amiral don Pedro Zarate, hommes de bien intègres et courageux, entreprennent alors un long voyage semé d'embûches et de dangers qui les mènera de Madrid à Paris. Recréer minutieusement le périple de ces deux académiciens espagnols dans l'Europe pré-révolutionnaire, c'est le défi qu'Arturo Pérez-Reverte relève avec finesse et brio. Une particularité de ce roman historique : l'auteur intercale au fil des chapitres ses démarches et rencontres avec des historiens et collectionneurs de documents anciens pour décrire les lieux et personnages avec le plus de précision et de justesse possible. C'est tout l'esprit de l'époque des Lumières qui éclaire ce roman. Une rencontre entre les deux académiciens espagnols, Condorcet, Jean D'Alembert et Benjamin Franklin (alors à Paris en tant qu'ambassadeur des États-Unis) dans le mythique restaurant de Paris, le Procope, est un véritable délice. Ce roman historique est une merveilleuse façon de voyager dans le temps en compagnie d'un auteur visiblement amoureux du Paris du XVIIIe siècle.

Congrès 2018

N'oubliez pas de mettre à votre agenda votre rendez-vous annuel professionnel du congrès de la SPHQ, qui aura lieu les 18 et 19 octobre à l'Hôtel Pur, dans le quartier Saint-Roch à Québec. Le programme officiel, qui comprendra 36 ateliers consacrés à l'histoire, à la pédagogie et à la didactique, sera envoyé et mis en ligne dès le mois d'août. Le prix de la SPHQ récompensant l'excellence de l'enseignement de l'histoire du Québec et du Canada sera remis à l'enseignant lauréat lors du Congrès.

Traces

Dans ce numéro d'été de *Traces*, Martin Landry nous fait revivre la construction du tunnel sous le mont Royal au début du 20e siècle. En référence à la page couverture, je vous propose un historique du village mono industriel de Val Jalbert érigé aussi à la même époque et devenu par la suite un village fantôme. En collaboration avec les Éditions du Boréal, nous vous proposons un extrait du livre de l'historienne Valérie Lapointe-Gagnon sur la commission Laurendeau-Dunton, qui vient de paraître. Félix Bouvier entreprend une série d'articles sur les débats entourant les programmes d'histoire du Québec. Catinca Adrianna Stan et Marie-Pier Lavoie s'interrogent sur l'interaction des espaces en muséologie en prenant appui sur l'exposition *Montréal : Points de vues* du Musée McCord. Marc-André Éthier et David Lefrançois, pour leur part, examinent la place des autochtones dans le cours d'histoire du Québec. Afin d'amener les élèves à suivre les prochaines élections provinciales, une fiche Dossier élections et une grille d'analyse de caricature vous sont proposées. En terminant, la rubrique *Quoi de neuf ?* vous suggère des lectures et sorties muséales pour votre été. Bonne lecture et bonnes vacances scolaires !

Prix d'excellence en histoire de la SPHQ 2018

Prix d'excellence aux finissants du baccalauréat en enseignement de l'Univers social au secondaire

En collaboration avec les université participantes et sur recommandation de leur professeur de didactique, la SPHQ accorde aux finissantes et finissants ayant obtenu la meilleure moyenne cumulative du profil de formation en Univers social, un prix d'excellence comprenant une inscription gratuite au congrès de la SPHQ de l'automne ainsi qu'un abonnement d'un an à la revue *Traces*.

Félicitations aux lauréats et lauréate de cette année !

Sophie Lavallée
UQTR

Kevin Lacoursière
Université de Sherbrooke

Olivier Charette
Université de Montréal

Martin Duranleau
Université Laval

Prix d'excellence en histoire du Québec aux élèves du secondaire

La SPHQ décerne chaque année cinq prix d'excellence, de 100 $ chacun, afin de récompenser les élèves de 3e ou 4e secondaire qui se sont démarqués par l'intérêt soutenu qu'ils ont démontré pour l'histoire du Québec, par leur participation active dans les cours et activités scolaires liés à l'histoire et par des résultats académiques supérieurs à la moyenne pendant l'année scolaire 2017-2018.

Félicitations aux lauréats et lauréate de cette année !

Juliet Gill
École St-Johns High School, Saint-Jean-sur-Richelieu
Enseignant : Éric Leboeuf

Zachary Ouimet
Polyvalente Deux-Montagnes, Deux-Montagnes
Enseignant : Sylvie Richer

Frédéric Gélinas
École secondaire Pierre-de-Lestage, Berthierville
Enseignante : Jessica Ouellet

Olivier Lamoureux
École de la Magdeleine, La Prairie
Enseignante : Karine Binette

Samuel Guertin et Benoit Éthier
Collège Régina Assumpta, Montréal
Enseignant : Martin Landry

Interaction des espaces dans l'exposition muséale : le cas de l'exposition *Montréal : Points de vue* du musée McCord

Marie-Pier Lavoie, M.A. en muséologie, étudiante au doctorat en didactique de l'histoire, Université Laval

Catinca Adriana Stan, professeure adjointe en didactique des sciences humaines, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

Une fois exposés dans un musée, les objets obtiennent une valeur ajoutée, un regard interprétatif valorisant, devenant ce que l'historien d'origine polonaise Krzysztof Pomian appelle des « sémiophores » (1987). À cela s'ajoute le fait que les objets peuvent être interprétés globalement, en tant que collection d'objets, ce qui permet selon le philosophe Michel Foucault (1984) l'« hétérotopie », c'est-à-dire la capacité des musées de se constituer en emplacements qui renvoient à d'autres espaces. En s'appuyant sur ces deux concepts, nous expliquons dans la première partie de cet article comment les espaces réel et fictionnel se rencontrent pour agir sur l'interprétation des visiteurs. Ensuite, nous analyserons l'interaction entre les différents espaces de l'ancienne exposition permanente *Montréal : Points de vue* du musée McCord.

Le concept d'espace est très important en muséologie, de sa mise en valeur découlant en partie la réussite de toute exposition muséale. Par contre, certains muséologues jugent qu'il est mal utilisé, parce qu'on ne tient pas compte de l'imbrication de plusieurs types d'espaces : l'espace muséal, l'espace de conservation, l'espace d'accueil, l'espace dédié au public, l'espace de repos, l'espace d'exposition, l'espace d'accès, etc. (Sompairac, 2016, p. 43). Selon le scénographe d'exposition Arnaud Sompairac (2016), l'espace le plus important est celui de l'exposition, appelé à être mis en scène et aménagé pour susciter des émotions chez les visiteurs, ainsi que l'impression de voyager.

Ce sentiment de voyage ressenti par les visiteurs d'un musée est en grande partie le résultat de l'interaction entre les dimensions de l'espace d'exposition. Ces sous-espaces (empirique, conceptuel et référentiel) agissent sur la transmission du message de l'exposition en transformant les objets exposés en sémiophores et le musée en hétérotopie. Dans la section qui suit nous définissons ces deux concepts, en montrant qu'ils sont le résultat de l'interaction entre les espaces de l'exposition. En effet, l'espace empirique, l'espace conceptuel et l'espace référentiel interagissent et agissent ensemble sur la compréhension du visiteur.

Sémiophores et hétérotopies : représenter l'invisible

En se penchant sur le rôle et l'utilité des objets de collections particulières et muséales, le philosophe et historien Krzysztof Pomian développe, dans l'ouvrage *Collectionneurs, amateurs et curieux* (1987), le concept de sémiophore. Le premier constat de Pomian est que les objets dans les collections ont perdu leur utilité quotidienne : « Toutefois, on ne peut pas dire que les pièces de collection ou de musée soient là pour décorer. Car décorer, en plaçant des tableaux et des sculptures, c'est briser la monotonie des murs vides qui étaient déjà là et qu'il fallait rendre agréables. Or, dans les musées et les grandes collections particulières, ce sont les murs qu'on élève ou aménage pour y disposer des œuvres » (Pomian, 1987, p. 16). L'usage moderne d'un objet devient historialité avec le temps. L'objet n'a plus d'incidences pratiques, il est là pour signifier (Beaudrillard, 1968).

Le second constat de Pomian est que ces objets de collections ou de musées acquièrent une utilité symbolique. Cette valeur symbolique leur est attribuée pour deux qualités que les objets acquièrent en faisant partie d'une collection. La première est qu'ils représentent l'invisible. Pour Pomian, l'invisible c'est :

> Ce qui est loin dans l'espace : de l'autre côté de l'horizon, mais aussi très haut ou très bas. Et c'est, de même, ce qui est très loin dans le temps : dans le passé, dans l'avenir. Et, de plus, c'est ce qui est

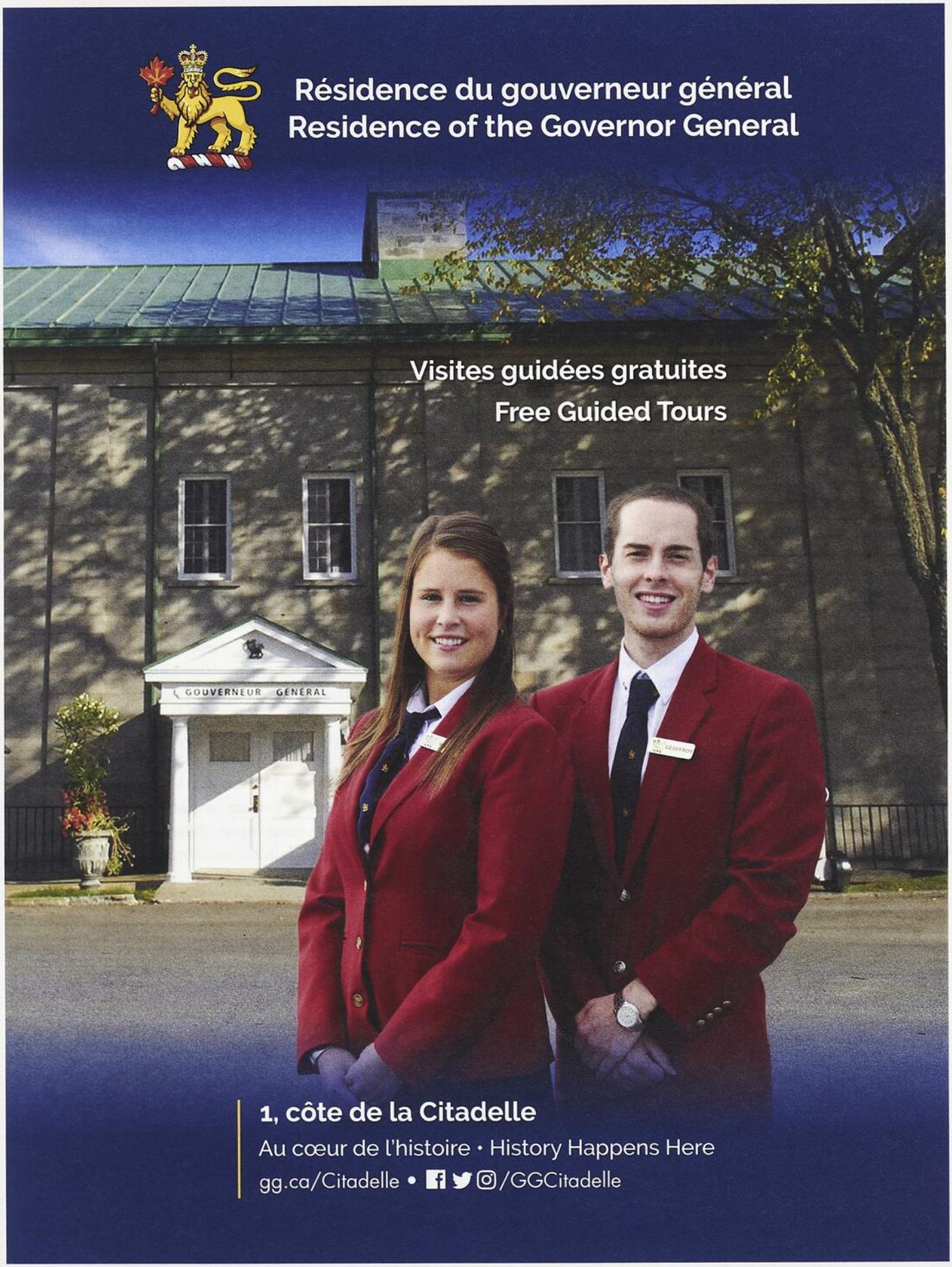
Résidence du gouverneur général
Residence of the Governor General
Visites guidées gratuites
Free Guided Tours
GOUVERNEUR GÉNÉRAL
1, côte de la Citadelle
Au cœur de l'histoire • History Happens Here
gg.ca/Citadelle • /GGCitadelle

> par delà tout espace physique, toute étendue, ou bien dans un espace doté d'une structure tout à fait particulière. Et c'est encore ce qui est situé dans un temps *sui generis* ou en dehors de tout écoulement temporal : l'éternité (Pomian, 1987, p. 35).

Ainsi, les objets de collections ou de musées sont « une partie de », « proche de », « un produit de » ou « semblable à » l'invisible qu'ils représentent. Ils sont la preuve que cet invisible existe et assure la communication entre les mondes visible et invisible. La deuxième qualité qui explique cette valeur symbolique est que les objets sont exposés au regard : « Il suffit de constater que les objets ne peuvent assurer la communication entre les deux mondes sans être exposés au regard de leurs habitants respectifs. Ce n'est qu'en satisfaisant à cette condition [d'être exposés] qu'ils deviennent des intermédiaires entre ceux qui les regardent et le monde qu'ils représentent » (Pomian, 1987, p. 35). Cela signifie que les objets exposés deviennent des médiateurs culturels, dans le sens que l'observation de ces objets permet la communication entre deux mondes, elle permet un voyage imaginaire de l'observateur.

On pourrait croire alors que les sémiophores sont des objets de collections ou de musées exposés au regard qui ont perdu leur utilité quotidienne pour acquérir une valeur symbolique. Et cela d'autant plus qu'ils sont la preuve d'un monde invisible, lointain dans le temps ou dans l'espace ou totalement fictif. Mais au contraire, les objets de musée obtiennent une valeur ajoutée, un regard interprétatif valorisant lorsqu'ils sont placés dans une exposition (Olsen, 2013; Pomian, 1987; Simonsson, 2014).

Dans le même ordre d'idées, les hétérotopies de Michel Foucault (1984), dont les musées font partie (au même titre que les bibliothèques et les écoles), sont des lieux qui font voyager la personne qui y pénètre. Les hétérotopies sont « des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables » (Foucault, 1984, p. 4). Pour mieux expliquer les hétérotopies, Foucault les caractérise en six principes (Defert, 2009; Nal, 2015). Premièrement, les hétérotopies sont universelles, car elles sont présentes dans toutes les cultures, mais de différentes manières. Deuxièmement, les lieux autres évoluent dans le temps. Chaque société va créer, modifier ou supprimer les hétérotopies selon son développement. Comme troisième principe, Foucault affirme que « l'hétérotopie a pour règle de juxtaposer en un lieu réel plusieurs espaces qui, normalement, seraient [ou] devraient être incompatibles » (Foucault cité dans Defert, 2009, p. 29). Quatrièmement, les hétérotopies sont atemporelles, c'est-à-dire qu'elles proposent des ruptures avec le temps traditionnel (Lafargue, 2012). Foucault fait référence ici précisément à des musées qui permettent au temps de se déposer à l'infini dans un espace privilégié. Cinquièmement, les hétérotopies sont accessibles. Certaines hétérotopies, telles que les bars clandestins, demandent de connaître les codes pour y avoir accès. À l'opposé, il y a des hétérotopies où « tout le monde peut y entrer, mais, à vrai dire, une fois qu'on y est entré, on s'aperçoit que c'est une illusion et qu'on n'est entré nulle part » (Foucault cité dans Defert, 2009, p. 32). Finalement, le sixième principe consiste dans le fait que les hétérotopies sont des contestations des autres espaces. C'est un contre-espace qui entre en relation avec l'espace restant (Nal, 2015).

Nous retenons donc que les hétérotopies sont des lieux d'illusion appartenant au monde réel, dans ce sens qu'un espace réel, dans certaines conditions, peur générer des lieux imaginaires. Foucault compare les hétérotopies à l'action de se regarder dans le miroir : on se voit dans un endroit où l'on n'est pas. Au niveau de la collectivité, les musées deviennent le miroir (et la mémoire) de la société : « Les musées, surtout ceux d'histoire culturelle, sont le miroir du contexte social, historique et culturel d'une population locale et en même temps, ils représentent et reconstruisent le passé, ce qui les départage du temps présent » (Simonsson, 2014, p. 3). De la même façon que les sémiophores, les hétérotopies représentent l'invisible, l'absent ; les expositions muséales créent chez les visiteurs l'illusion d'un autre monde.

L'espace d'exposition : communiquer avec l'invisible

L'interaction entre les trois espaces de l'exposition, à savoir l'espace empirique, l'espace conceptuel et l'espace référentiel, fait en sorte que « quelque chose semble se produire dans l'espace d'exposition qui est à la fois symbolique et tangible » (Simonsson, 2014, p. 5).

En effet, l'espace empirique est le monde tangible, celui que nous connaissons. « Il est constitué des objets – expôts et outils – que nous voyons, des lieux que nous parcourons, des visiteurs que nous rencontrons » (Davallon, 1999, p. 170). Il est aussi qualifié de monde réel (Pottier, 1992), c'est-à-dire que c'est l'espace matériel, défini dans un cadre spatial perceptible (Gharshallah-Hizem, 2008, p. 60). Ensuite, il y a l'espace conceptuel (Gharsallah-Hizem, 2009, p. 23; Pottier, 1992, p. 65) aussi nommé « monde utopique » (Davallon, 1999, p. 170) ou « espace fictionnel » (Sompairac, 2016, p. 44), qui a pour rôle de construire une représentation du message à partir de référentiel – objets de l'espace empirique (Gharshallah-Hizem, 2008, p. 62; Pottier, 1992, p.

Figure 1 : Organisation spatiale du « Berceau de l'industrialisation »

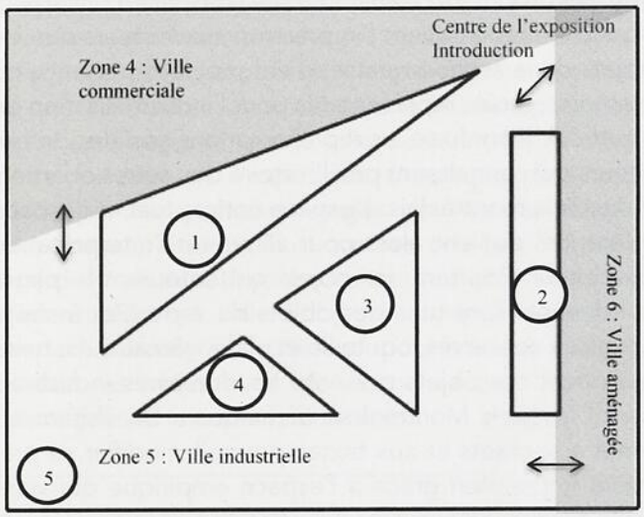

65). Enfin, l'espace référentiel complète l'interprétation de l'exposition : « L'espace référentiel permet d'organiser l'espace empirique de l'exposition selon une certaine logique. Il est responsable de la définition de la logique de mise en espace et de mise en exposition du dispositif expographique » (Gharsallah-Hizem, 2009, p. 29). En d'autres mots, cet espace de référence revoie au patrimoine des connaissances et permet la construction d'effets de sens. Cet espace est perçu différemment par chaque visiteur, lui assurant une expérience unique.

Les expositions détiennent donc trois espaces d'interprétation du message qu'on peut traduire par l'objet (espace empirique), ce qu'il représente (espace conceptuel) et les références personnelles des visiteurs (espace référentiel). La mise en scène de l'exposition permet au visiteur d'interagir avec ces trois espaces. Le visiteur voit l'objet tangible, il comprend ce que l'objet représente par les textes d'exposition et les autres objets et utilise ses connaissances personnelles pour interpréter le message. Cette interaction des trois espaces de l'exposition amène le visiteur à voyager, à saisir l'invisible, à faire renaître un monde du passé ou un monde éloigné.

L'exposition Montréal : Points de vue du musée McCord

Pour illustrer la capacité des objets exposés à devenir des sémiophores grâce à l'interaction des trois espaces d'exposition, nous effectuerons une brève analyse de la zone « Le berceau de l'industrialisation » de l'ancienne exposition permanente *Montréal - Points de vue* du musée McCord, qui a fait l'objet de notre mémoire de maîtrise (Lavoie, 2015). Le but de cette exposition accessible au public de 2011 à 2017 était de représenter l'histoire de Montréal en dix facettes (Musée McCord, 2017). Ainsi, la zone analysée porte sur la fin du XIXe siècle (1830 à 1900, Figure 1). La première section porte sur l'importance du réseau de transport développé à Montréal et aborde les conditions de vie des classes sociales. Les sections deux, trois et quatre représentent les industries les plus importantes pour l'industrialisation de Montréal : « En effet, 73 % des artéfacts dans cette zone d'exposition proviennent de l'industrie de la bière, de la chaussure, du verre et du sucre » (Lavoie, 2015, p. 45). La section cinq est dédiée au Canal Lachine.

Pour exemplifier le fonctionnement des sémiophores, nous attirons d'abord l'attention sur le sac de sucre, en carton, datant de la deuxième moitié du XXe siècle présenté dans la section deux (Figure 2). Hors de l'exposition, ce sac n'a rien de particulier. Il n'est pas réutilisable, il ne contient plus de sucre. Il n'a plus d'usage quotidien. Pourtant, quand on le voit dans l'exposition, ce sac représente une des industries les plus importantes de l'histoire de Montréal. Le sac Redpath est dans l'espace empirique, il apparait aux yeux du visiteur. En même temps, l'espace conceptuel agit sur l'interprétation que le visiteur construit. Entouré de deux photographies de l'entreprise datant de 1904 et 1960 et d'un livre de lettres et de comptes personnels de John Redpath, le sac prend une plus grande importance. Les textes associés aux objets démontrent aussi la grandeur de la raffinerie Redpath. Ajoutons que ce thème de la raffinerie Redpath avoisine d'autres grandes industries montréalaises de l'époque. Cette mise en scène permet au visiteur de mieux comprendre

Figure 2 : Section deux (sac de sucre Redpath)

Source : http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/expositions/montreal-points-de-vue/

ce que l'objet représente, de conceptualiser le message de l'exposition. De plus, l'espace référentiel ou les connaissances personnelles du visiteur vont venir compléter l'interprétation. Le visiteur fera des liens avec ce qu'il sait déjà, avec sa culture et avec sa vision de la société.

Rappelons que ce sac de sucre de la raffinerie Redpath n'avait plus d'utilité quotidienne. Placé dans l'exposition, mis en scène parmi d'autres objets, le sac prend une valeur symbolique. Il représente un « invisible » lointain dans le temps, c'est-à-dire la raffinerie Redpath et son rôle dans l'histoire industrielle de Montréal au XIXe siècle. La communication entre le visible et l'invisible est rendue possible grâce à l'interaction entre l'espace empirique, l'espace conceptuel et l'espace référentiel de l'exposition. Les trois espaces influencent l'interprétation du visiteur et l'aident à comprendre le message que le concepteur de l'exposition voulait transmettre.

Nous reprenons maintenant l'analyse avec un second objet : un plat à condiments (1890-1902) de la Diamond Glass Company Limited. Cet objet se retrouve dans la section quatre portant sur le quartier industriel de Hochelaga. Quartier beaucoup moins connu du public, son histoire est souvent mise de côté au profit de celle du Canal Lachine lorsqu'on parle de l'industrialisation de Montréal. On le remarque même dans l'organisation de l'exposition. La section quatre semble écrasée entre l'immense photographie du Canal Lachine (section cinq) et la première section, rapportant le développement du transport, donc du Canal Lachine. L'espace conceptuel donne immédiatement l'impression aux visiteurs que les objets de la section quatre soient moins importants, ou du moins, moins représentatifs pour l'industrialisation de Montréal. Il conforte les représentations sociales des visiteurs qui connaissent peu l'histoire des autres quartiers industriels montréalais. L'espace conceptuel et l'espace référentiel s'allient alors pour alimenter l'interprétation du visiteur. Pourtant, les objets qui entourent le plat à condiments sont tous des objets de verre (Pot à sirop, bocaux à conserves, bouteille et plat à gâteaux). Le texte qui décrit ces objets présente les domaines industriels parmi lesquels Montréal se démarquait. Un visiteur attentif aux objets et aux textes pourrait modifier sa première impression grâce à l'espace empirique qui vient s'ajouter aux deux autres. En effet, le texte et les objets entourant le plat en condiments mettent en valeur le fait que l'objet représente une industrie montréalaise importante : l'industrie du verre. Ainsi, un objet aussi banal qu'un plat à condiments bien exposé peut agir sur les connaissances d'un visiteur. L'espace conceptuel et l'espace empirique influencent l'espace référentiel particulier à chaque visiteur pour faire qu'un plat à condiments devient le représentant du passé industriel de Montréal.

Figure 3 : Mise en scène du thème sur l'industrie du verre

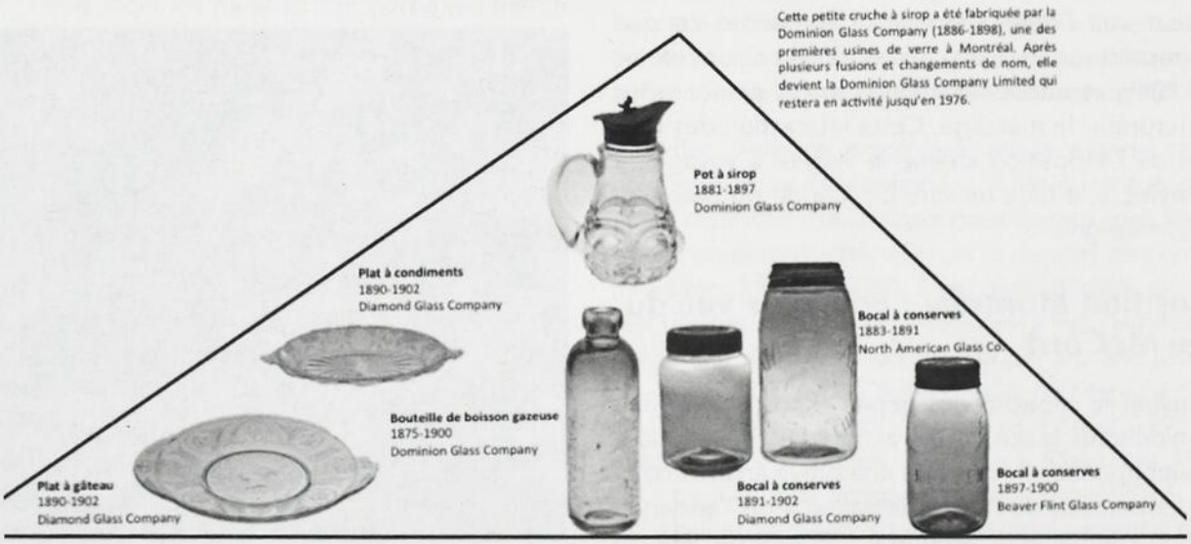

Conclusion

L'exposition *Montréal – Points de vue* réussit à donner aux visiteurs le sentiment de voyager, de visiter d'autres lieux puisque les objets exposés deviennent des sémiophores et que l'exposition représente une hétérotopie, c'est-à-dire un lieu autre que la ville de Montréal en 2018. Cette fonction de l'exposition s'explique en grande partie par les multiples usages de l'espace muséal. L'espace empirique, réel et concret, présente l'objet au regard du visiteur. L'espace conceptuel crée un réseau d'information qui relie l'objet à ce qu'il représente. L'espace référentiel, différent pour chaque visiteur, comble les vides avec les connaissances, les idées préconçues et les valeurs du visiteur.

Comme nous l'avons constaté lors de cette brève analyse, les objets obtiennent une valeur symbolique grâce à l'espace de l'exposition et au dialogue qui s'installe entre les différents objets qui constituent le corpus d'une collection. Nous pensons que les institutions muséales, surtout grâce à leurs collections numériques, pourraient être utilisées par les enseignants d'histoire pour sensibiliser les élèves quant à la valeur ajoutée des objets muséales. Les élèves pourront ainsi comprendre que plus ils vont élargir l'espace référentiel, c'est-à-dire leur culture historique, mieux ils vont pouvoir questionner et interpréter les objets provenant du passé.

Références

Beaudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Paris : Gallimard.

Davallon, J. (1999). *L'exposition à l'oeuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*. Paris : L'Harmattan.

Defert, D. (2009). *Le corps utopique : suivi de Les hétérotopies*. Paris : Lignes.

Foucault, M. (1984). Des espaces autres (1967), Hétérotopies. *Architecture, Mouvement et Continuité*, (5), 46-49.

Gharsallah-Hizem, S. (2009). Le rôle de l'espace dans le musée et l'exposition. *Muséologies : Les cahiers d'études supérieures*, 4(1), 16-33. doi:10.7202/1033529ar.

Gharshallah-Hizem. (2008). *Le rôle de l'espace dans le musée et dans l'exposition: Analyse du processus communicationnel et signifiant*. Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal et Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, Montréal.

Lafargue, B. (2012). Hétérotopies du multivers. *Noesis*, (19), 69-79.

Lavoie, M.-P. (2015). *L'exposition du patrimoine industriel dans les musées d'histoire de Montréal*. Travail dirigé de maitrise. Université de Montréal, Montréal.

Musée McCord. (2017). Montréal - Points de vue. *Musée McCord*. Repéré 18 janvier 2018, à http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/expositions/montreal-points-de-vue/.

Nal, E. (2015). Les hétérotopies, enjeux et rôles des espaces autres pour l'éducation et la formation. Lieux collectifs et espaces personnels. *Recherches & éducations*, (14), 147-161.

Olsen, B. (2013). *In defense of things : archaeology and the ontology of objects*. Lanham : AltaMira Press.

Pomian, K. (1987). *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise : XVIe-XVIIIe siècle*. Paris : Gallimard.

Pottier, B. (1992). *Théorie et analyse en linguistique*. Paris : Hachette supérieur.

Simonsson, M. (2014). *Displaying the Space: Spatial Design, Experience, and Authenticity in Museums*. Thèse de doctorat. Umea universitet, Umea.

Sompairac, A. (2016). *Scénographie d'exposition : six perspectives critiques*. Genève : MétisPresses.

Les élections provinciales 2018 en classe

Une campagne électorale fédérale ou provinciale est toujours un moment fort de la démocratie parlementaire. Cet automne, avec le déclenchement des élections au Québec dont le scrutin est prévu le 1er octobre, l'occasion est idéale pour les enseignants en histoire d'amener les élèves à découvrir les rouages du système politique québécois. Plusieurs sujets peuvent être abordés en classe, à commencer par le rôle du directeur général des élections, les règles de financement d'une campagne électorale, le choix des candidatures par les partis politiques, les principes à la base de la confection de la carte électorale, la fonction de député, le concept d'un gouvernement majoritaire ou minoritaire, *etc.*

Afin d'impliquer les élèves à s'intéresser à la campagne électorale et à y prendre une part active, je vous propose deux activités simples à réaliser. Premièrement, faire compléter par les élèves le dossier électoral ci-contre qui les invite à découvrir les acteurs politiques (chefs, députés et candidats) de leur région avant et après l'élection. Deuxièmement, demander aux élèves de trouver une caricature portant sur les enjeux des élections et d'en faire l'analyse à l'aide de la grille proposée ci-dessous. En terminant, l'organisme Électeurs en herbes (voir publicité p. 25) vous propose aussi de la documentation comprenant des activités pédagogiques en lien avec les élections, notamment le matériel électoral pour que les élèves puissent voter.

En route vers les élections !

Analyse d'une caricature

La caricature est un type de dessin particulièrement riche en information historique. Elle suit de près l'actualité et la commente avec humour. Ainsi, elle peut donner, à celui qui cherche à comprendre l'histoire, un point de vue original sur un événement. Voici une méthode simple d'analyse qui permet d'interpréter une caricature et d'en tirer des informations.

1. Notez la source : Auteur de la caricature, nom du journal ou du site Internet, date et numéro de la page.
2. Identifiez le ou les personnages représentés (nom et fonction).
3. S'il y a lieu, expliquez le texte apparaissant dans le dessin et trouvez la définition des mots difficiles.
4. Décrivez ou expliquez les gestes des personnages ou d'autres éléments de la caricature.
5. Nommez et décrivez l'évènement qui a inspiré le caricaturiste.
6. Expliquez la caricature et son message.
7. Joindre la caricature au dossier.

Dossier *Élections provinciales 2018*

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____

Composition de l'Assemblée nationale avant l'élection

	Nombre de députés	Chef
PLQ		
PQ		
CAQ		
QS		
Indépendant		

	Vos prévisions		Les résultats	
	# de députés	% de vote	# de députés	% de vote
PLQ				
PQ				
CAQ				
QS				
Autre				

Nom de votre circonscription électorale : _____

Nom	des candidats	du député sortant	du député élu
PLQ			
PQ			
CAQ			
QS			
Autre			

Le programme d'histoire du Québec et du Canada au secondaire, une grande victoire de la SPHQ

1e partie (2006-2008)

Félix Bouvier
Historien et professeur en didactique de l'histoire à l'UQTR

Lorsque le ministre de l'Éducation a entériné, au début août 2017, la version finale des travaux menant au programme d'histoire du Québec et du Canada en 3e et 4e secondaires, il mettait ainsi fin à un débat qui durait depuis plus d'une décennie, depuis avril 2006 en fait. C'est à la mi-avril de cette année-là que je téléphonai un matin à l'historien Robert Comeau, fondateur et alors à la tête de la revue *Bulletin d'histoire politique*, pour un éventuel article à y publier. La conversation tomba sur le programme d'histoire « nationale » du deuxième cycle du secondaire en gestation avancée au ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ). Marius Langlois, responsable de la confection de ce programme et des autres en sciences humaines au ministère depuis 1994, venait de mentionner aux gens des maisons d'édition qu'il ne restait plus que « des coquilles » à y corriger avant qu'il devienne officiel.

Toujours est-il que Robert Comeau – qui venait d'être alerté par Josiane Lavallée qui avait découvert cette version « presque finale » sur Internet – me résuma tout le mal qu'il pensait de ce programme. Ne voulant pas lui avouer que je ne l'avais pas encore lu (il reposait depuis un bon mois sous mes yeux dans mon bureau à l'UQTR) car j'étais en fin de session, à ma première année comme professeur, après seize ans d'enseignement au secondaire, surtout à Mont-Laurier et très principalement dans ce cours d'histoire du Québec-Canada, je raccrochai bientôt le téléphone. Puis, je passai le reste de l'avant-midi à lire cette ébauche « d'histoire et éducation à la citoyenneté au deuxième cycle du secondaire », en prenant des notes. Plus l'avant-midi avançait, plus j'étais triste et profondément préoccupé. Je venais de comprendre que je devrais intervenir publiquement pour dénoncer ce programme profondément problématique en regard notamment de l'intégrité de l'histoire du Québec-Canada elle-même. En première année universitaire, affronter *de facto* parmi d'autres mes confrères didacticiens qui avaient collaboré aux travaux ministériels et le MÉQ lui-même ne me disait rien qui vaille… C'était toutefois une question d'intégrité pour ce Québec que j'aime tant. Entre autres consultations et plus tard dans la journée, j'ai rappelé Robert, puis Laurent Lamontagne, président de la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ) depuis 2004 (jusqu'en 2011) et leur ai offert de rédiger un texte de protestation qu'ils pourraient cosigner. Seul Laurent s'est commis, Robert Comeau s'abstenant.

Pendant ce temps, le journaliste Antoine Robitaille du journal *Le Devoir* fut sans doute mis au courant de ce que nous préparions et s'employa à interroger à ce sujet l'historien Jocelyn Létourneau puis le didacticien Jean-François Cardin, de l'Université Laval. Le 27 avril 2006[1], le plus important débat de l'histoire de l'enseignement de l'histoire au Québec éclata sous la plume de ce journaliste qui y contribua ensuite épisodiquement, mais régulièrement, dans les années qui suivirent. Le lendemain, Laurent et moi (comme président de la SPHQ, puis comme historien et didacticien – en plus d'être membre du conseil d'administration (CA) de la SPHQ depuis 2003 et 2002, respectivement) publions « Quand l'histoire se fait outil de propagande » dans *Le Devoir*[2]. Professionnellement et personnellement, cela changea ma vie et je crois pouvoir affirmer qu'il en va de même pour Laurent Lamontagne. Bien plus important toutefois, cela modifia le cours de l'enseignement de l'histoire au Québec, d'une part et celui de la SPHQ, d'autre part, qui lutta dès ce jour et jusqu'à cet été 2017 (avec Raymond Bédard comme président depuis 2011) pour que ce programme soit véritablement et profondément réformé.

Le projet de cet article est de décrire, relativement brièvement quand même, les principaux enjeux et les principales étapes de ce débat. Je mentionne

brièvement car un livre entier pourrait être consacré à ce débat. Je collige en effet depuis 2006, au profit de mes étudiants en didactique de l'histoire nationale, l'immense majorité des textes publiés au Québec relativement à ce thème et cela donne trois recueils de plus de 6 cm d'épaisseur au total ! En voici un modeste résumé. Étant donné l'ampleur des textes et des positions intellectuelles et épistémologiques à couvrir cependant, cet article parcourra la première portion du débat, celle allant jusqu'en 2008 inclusivement. D'autres articles devraient normalement suivre dans les prochains numéros de *Traces*, en commençant par un deuxième dans le prochain *Traces* couvrant les années 2009 à 2012.

Le débat dans sa première semaine, en 2006

En cette fin avril 2006, les principaux médias québécois et canadiens (journaux, radios, etc.) s'emparent de la question. Par exemple, Marie Allard du journal *La Presse* résume dès lors une facette importante de la dénonciation assez générale qui s'ensuit : « Le programme d'histoire «moins politique» suscite un tollé »[3]. « L'histoire sans dates »[4] et épurée de nombreux conflits (« Pas de chicanes ! »[5]) est dénoncée de toutes parts ou presque, nous le verrons. Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, défend d'abord la réforme scolaire et le programme d'histoire[6], avant de faire marche arrière plus tard dans la journée[7]. Radio-Canada publie sur son site Internet, section Politique, un texte intitulé « La "propagande fédéraliste" indigne ». Voici ce que la société d'État observe :

> C'est sur le ton de l'indignation que le président de la Société des professeurs d'histoire du Québec, Laurent Lamontagne, critique le nouveau cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté que le ministère de l'Éducation pourrait imposer aux élèves de 3e et 4e années du secondaire dès l'an prochain.
>
> « Désinformation, « propagande fédéraliste », « parti pris nettement tendancieux et obscurcissant » : les mots employés par M. Lamontagne et l'historien Félix Bouvier, dans une lettre ouverte aux médias, sont tranchants.
>
> Ils réagissent au nouveau cours qui propose une vision «moins politique» de l'histoire en taisant certains épisodes conflictuels, comme le révélait *Le Devoir* dans ses pages, jeudi.
>
> « À notre avis, l'actuelle proposition a été conçue par des historiens fédéralistes et vise à former une jeunesse qui penserait comme eux [...] en taisant des côtés historiques de notre histoire qui amènent logiquement un développement de l'identité québécoise », écrivent les historiens.
>
> **Silences assourdissants**
>
> Au centre de l'indignation des professeurs, le silence entourant de nombreux événements pourtant marquants de l'histoire canadienne.
>
> Les auteurs de la lettre disent constater que le programme à « l'esprit résolument ultrafédéraliste » cherche à « évacuer le plus systématiquement possible les différents phénomènes d'oppression nationale subis par les ancêtres des Québécois actuels ». Le cours écarterait carrément toute référence à l'Acte d'Union, à la conscription de 1917, à la déportation des Acadiens et aux tentatives d'assimilation des Canadiens français, notamment.
>
> Le silence est plus assourdissant encore, pour les auteurs, pour la période couvrant les 25 dernières années, marquées par les tensions constitutionnelles. « À partir de 1980, ce qui s'apparente à du «biaisage» fédéraliste et de la désinformation historique sur la question nationale devient criant. » Aucune mention, révèlent-ils, des référendums de 1980, 1992 et 1995 ni de l'échec de l'accord du lac Meech.
>
> Il s'agit, pour les signataires de la lettre, de « choix idéologiques disciplinaires essentiellement biaisés ».
>
> Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-Marc Fournier, avait réagi vivement à la publication de l'article du *Devoir*.
>
> « Les conflits font partie de l'histoire. Ils expliquent l'histoire et les suites de l'histoire. Pour être rassembleur, il faut comprendre l'histoire et les conflits. Pas question de gommer ça » a dit M. Fournier.
>
> M. Fournier a ajouté que le document auquel *Le Devoir* faisait référence n'était qu'un document de travail et que le nouveau programme était loin d'être adopté. Il disait ne pas avoir pris connaissance du document en question[8].

En cette fin d'avril 2006, l'indignation vient de nombre d'endroits au Québec. À titre d'exemple évocateur du niveau atteint, un avocat s'exprime sur le site *Le Devoir.com* : « L'œuvre de destruction de l'identité nationale québécoise se poursuit sous la gouverne du Roi-nègre Charest et de son valet Fournier. Après le vol de notre pays lors du référendum de 1995, les ultrafédéralistes tentent de nous voler notre histoire nationale du bon peuple et de ses rejetons. »[9] Nombreux sont les intervenants qui vont ce jour-là et les suivants dans le même sens. Parmi eux, on peut nommer, entre autres et en ordre chronologique, Franco Nuovo, Patrick Lagacé, Denise Bombardier, Michel David, Lysiane Gagnon, Mathieu Bock-Côté[10], etc.

Du côté des défenseurs de cette première version du programme et bien esseulés, se manifestent le didacticien Jean-François Cardin, l'historien Jocelyn Létourneau et le didacticien à la retraite Christian Laville, tous de l'Université Laval[11]. Les trois ont été consultés par le ministère (Laville était plutôt consultant)

et dépenseront dans les trois cas bien des énergies à défendre cette première version au cours de la décennie suivante, version proprement indéfendable au plan historique – ou disciplinaire – selon nous, approche par compétences ou pas et éducation à la citoyenneté jointe à l'histoire autrefois nationale ou pas.

La suite du printemps 2006

Pendant les semaines et les mois qui suivent, ce débat ne ralentit que peu. Historiens[12], politologue[13], de nombreux journalistes et observateurs, de même qu'une pétition regroupant des centaines de signatures[14], puis des milliers, ont très généralement pour point commun de pourfendre ce projet de programme et les visées trop souvent contraires aux règles élémentaires de la rigueur historique. Par exemple, l'historien Julien Prud'homme affirme que c'est induire « les gens en erreur [de dire ou d'écrire] que l'épuration en cours des programmes d'histoire ne fait que prolonger des tendances déjà présentes dans les programmes existants. S'il est vrai que des banalités sur le rejet de l'encyclopédisme ou du souci citoyen habitent les programmes depuis les années 60, il reste qu'elles n'avaient jamais auparavant justifié une telle instrumentalisation de l'histoire au service de finalités qui lui sont étrangères »[15].

Dans la même foulée, un journaliste démontre que certains historiens antinationalistes, au sens québécois, sont lourdement financés par le gouvernement fédéral et ses organismes de recherche en en pointant un en particulier (Létourneau)[16], tout comme une étude démontre que de très grands moyens financiers accompagnent *de facto* la tentative en cours :

> La fondation Historica (qui est une des branches de la fondation CRB de la famille Bronfman) est un des organismes, sûrement le plus puissant, qui œuvre dans le domaine de l'enseignement de l'histoire du Canada depuis plusieurs années. Le travail de cette fondation consiste à produire et à distribuer du matériel pédagogique en histoire. Ce matériel, qui vise ouvertement à célébrer le patrimoine canadien et à créer un attachement à la nation canadienne chez l'élève, est facile d'accès et peut être utilisé par les professeurs [...]
>
> On constate donc que la fondation Historica s'est donnée d'imposants moyens de diffuser son récit de l'histoire canadienne dans toutes les écoles du pays. La plupart des acteurs du monde de l'éducation sont visés par l'un ou l'autre des programmes d'Historica, que ce soit les professeurs au niveau primaire et secondaire, les élèves eux-mêmes, les historiens, les didacticiens de l'histoire et, en fin de compte, la totalité de la population canadienne. [...]
>
> Alors qu'on tente, par le nouveau programme, d'extraire le nationalisme des cours d'histoire en les vidant de leur contenu, on laisse la place libre à des organismes qui visent justement à produire du matériel faisant la promotion du nationalisme canadien. Le nouveau programme d'histoire doit absolument réintégrer une part de contenu historique dans les cours, mais surtout aborder l'étude de la question nationale pour permettre une meilleure compréhension chez les élèves et de limiter, sinon d'encadrer, l'utilisation du matériel produit par des organismes comme la fondation Historica[17].

Voilà qui a le mérite d'être clair et qui contextualise des aspects importants de ce qui se passait alors dans le monde de l'enseignement de l'histoire québécois. Pendant ce temps, le ministre Fournier se débat comme un diable dans l'eau bénite et attaque nommément le messager (le journal *Le Devoir* et son journaliste Antoine Robitaille) en se portant à la défense de Jean-François Cardin et Jocelyn Létourneau, tout en niant l'occultation de certains événements historiques. Néanmoins, il demande aux gens concernés (Marius Langlois et son équipe) à ce « que ce projet de programme soit précisé afin de rendre plus manifeste la présence d'événements marquants et d'accentuer les indications relatives aux principaux repères temporels et aux principaux personnages, individuels ou collectifs, qui ont fait notre histoire »[18].

Par ailleurs, un didacticien de l'histoire d'expérience, Jean-Claude Richard, alors vice-président de la SPHQ, amène à la même époque le débat dans une direction moins polémique et davantage souhaitable épistémologiquement :

> [...] il me semble donc qu'un programme d'histoire – et particulièrement un programme d'histoire nationale – devrait comporter deux volets. L'un de ces volets aurait pour objectif de faire saisir la nature « scientifique » de l'histoire; il mettrait l'accent sur la méthodologie et s'attacherait à faire acquérir, développer et consolider des habitudes de questionnement, de recherche, d'esprit critique, de rigueur, *etc.* La démarche de recherche reposerait principalement sur l'analyse de documents. L'autre volet serait de nature historiographique; il devrait diriger l'attention des élèves sur tous les éléments du passé communautaire qui pourraient contribuer à éclairer la réalité sociale actuelle sous tous ses aspects. Il devrait de plus exposer les explications proposées par les historiens. Ainsi « outillé » et renseigné, l'élève serait en mesure de construire sa propre vision de la réalité historique et de répondre aux questions qu'il se pose sur la société dans laquelle il vit[19].

La deuxième ébauche du programme

Il faudra attendre plus d'une décennie pour s'approcher plus avant de cet idéal... Pour le moment, les fonctionnaires du ministère fonctionnent bien

MCpl Vincent Carbonneau, Rideau Hall © OSGG, 2017.

LES PRIX D'HISTOIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT

VOUS AVEZ UNE APPROCHE ORIGINALE POUR ENSEIGNER L'HISTOIRE CANADIENNE? NOUS VOULONS LA CONNAÎTRE!

La Société Histoire Canada est à la recherche des meilleurs professeurs d'histoire canadienne au pays. Que vous ayez trois ou trente années d'expérience, la Société veut souligner le leadership et l'esprit innovateur des enseignants qui transmettent aux jeunes leur passion pour le passé.

SIX LAURÉATS REÇOIVENT

- une bourse de 2 500 $;
- une seconde bourse de 1 000 $ réservée à leur école;
- une médaille décernée par la gouverneure générale;
- un voyage pour deux personnes à Ottawa afin de participer à une cérémonie officielle à Rideau Hall, assister au Forum Histoire Canada et festoyer lors du Gala Histoire en marche.

Pour de plus amples renseignements ou pour proposer un enseignant, visitez histoirecanada.ca/Prix

Canada

TD

HISTOIRE CANADA

rapidement et proposent une deuxième version du programme, le 15 juin 2006. Le sous-ministre adjoint au MÉQ, Pierre Bergevin, la présente en vantant son côté détaillé, tandis que l'historien Éric Bédard déplore que « tous ces conflits qui ont fait l'histoire du Québec, on ne les sent pas présents dans l'ossature du programme » [20]. De sont côté, le didacticien Laville n'a « que de bons mots pour le document », d'autant qu'il maintient la « philosophie de base » ayant présidé à sa confection. À ce sujet et toujours sous la plume d'Antoine Robitaille, l'intellectuel et philosophe Michel Seymour, de l'Université de Montréal, demeure « "insatisfait de l'oblitération totale de toute référence à la question nationale", à notre "histoire nationale", au "peuple" ou à la "nation canadienne-française" »[21]. Aussi, le journaliste Christian Rioux évoque un volet important des critiques didactiques, dirions-nous jusqu'à un certain point, qui se font toujours entendre quant à cette deuxième ébauche du programme, toujours profondément remis en cause :

> Ce qui n'a pas changé, en somme, c'est l'esprit même de ce programme, esprit qu'on pourrait résumer ainsi : le monde dans lequel nous vivons est trop complexe pour qu'on puisse y organiser les connaissances historiques. Et puisque toutes les interprétations de l'histoire se valent, il revient donc à chaque professeur de décider quels événements il étudiera avec ses élèves.
>
> Ces savoirs sont d'ailleurs secondaires au regard des « *compétences* » que vise d'abord à développer le nouveau programme. La connaissance des événements, des personnages et des dates est devenue facultative. On étudiera évidemment des faits historiques, mais ceux-ci pourront varier à l'infini. Et le programme se garde bien de dire s'il est plus important d'étudier la bataille des plaines d'Abraham pour comprendre le « *changement d'empire* » que l'évolution du régime alimentaire d'une famille paysanne du Bas-du-Fleuve au XVIIIe siècle. [...]
>
> On pourra heureusement compter sur l'intelligence et le jugement des professeurs qui n'ont pas tous sombré dans le relativisme postmoderne des auteurs. Mais tenons-le-nous pour dit : ce programme n'offre pas de socle commun de connaissances historiques s'imposant à tous les élèves du secondaire[22].

Le reste de l'été 2006 et le début de l'automne se poursuivent dans cet esprit où la version du 15 juin est contestée de toutes parts. Entre autres, quatre historiens, dont deux formateurs de maîtres, de l'Université de Sherbrooke, sont très critiques face à cette ébauche où ils soulignent en particulier les silences au sujet du nationalisme au fil de notre histoire. Ils se questionnent aussi fort justement sur l'approche thématique en quatrième secondaire en général (à revoir fondamentalement) et à son quatrième module en particulier, « Pouvoir et pouvoirs », aux prétentions politiques : « Imaginez : pouvoir (au singulier), c'est l'État; pouvoirs (au pluriel), c'est la «société civile», représentant le contre-pouvoir. Et on demande à l'élève d'étudier la dynamique entre société civile et pouvoir. N'est-ce pas dans cette section qu'il faudrait aborder le nationalisme, le fédéralisme, l'indépendance ? Ne sont pas là des enjeux de société auxquels on veut éveiller l'élève »[23] !

Dans le même esprit, Lucie Piché du Cégep de Sainte-Foy et Marc Vallières, président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, émettent un communiqué le 16 août 2006 où ils questionnent le programme à plusieurs égards. Ils s'interrogent en particulier sur « une histoire trop linéaire qui évacue les tensions, les conflits, ne favorise guère une véritable éducation à la citoyenneté, l'une des trois compétences du programme, ni l'histoire puisque, comme le souligne le document, «Interroger les réalités sociales dans une perspective historique, c'est la manière propre à l'histoire de considérer dans la durée en cherchant à les saisir dans leur complexité» (p. 18). Cette complexité ne peut être appréhendée que si la diversité des points de vue est analysée » (p. 4). On ne saurait si bien dire...

Aussi, l'automne 2006 s'amorce par un texte percutant de vingt-trois intellectuels. Ceux-ci sont « inquiets de la subordination de l'histoire au profit de l'éducation à la citoyenneté ». Ils s'opposent « au détournement de la tâche de l'historien au profit d'une autre cause, aussi noble soit-elle. » De plus, ces intellectuels déplorent qu'au nom de cette éducation à la citoyenneté semble-t-il, ce projet de programme évacue, aussi systématiquement que possible, tout ce qui touche ou semble toucher de près ou de loin « à la dimension nationale de notre histoire » :

> Le lecteur ne trouvera aucune référence au « peuple » ou à la « nation québécoise » dans ce document. Il n'est pas question non plus de la « nation canadienne-française ». On ne trouve en aucun endroit une quelconque référence à l'« histoire nationale » ou à la « question nationale »[24].

Ces mêmes intellectuels concluent avec acuité que cette « évacuation de toute référence à la nation québécoise n'est-elle pas, bien au contraire, une position qui compromet politiquement les historiens qui la proposent ? »[25] Effectivement, à partir de la parution de cet article dans *Le Devoir*, ces derniers perdent de leur superbe, mais n'en continueront pas moins à se débattre. Parmi eux, Jocelyn Létourneau est sans doute le plus caricatural. Pour lui, « [l]e débat sur la nation [est] une perte de temps ! » et « le débat sur l'éolien est sans doute plus important que celui sur la nation »[26]... Manque de synchronisme sans doute, c'est précisément

à ce moment là que le premier ministre canadien Stephen Harper reconnaît, de façon toutefois non contraignante au plan juridique pour le Canada, que le Québec forme une nation.

Tôt en 2007, mais préparé à l'été et surtout à l'automne 2006, un dossier intitulé « Débat sur le programme d'enseignement de l'histoire au Québec »[27] est publié. Il est basé sur la version du programme *Histoire et éducation à la citoyenneté au deuxième cycle du secondaire* du 15 juin 2006 et ce qui a précédé depuis la mi-avril. On y retrouve des textes des historiens Julie Guyot, Josiane Lavallée, Jacques Rouillard, Michel Sarra-Bournet, de l'historien-didacticien Félix Bouvier et du philosophe Michel Seymour qui dénoncent tous avec plus ou moins de virulence selon les cas l'instrumentalisation que proposent ces deux versions du programme quant au traitement des conflits (évités), de l'histoire politique ou de la question nationale dans ce programme d'histoire… nationale. Pour sa part, l'historien-didacticien Jean-François Cardin poursuit sur sa lancée d'avril 2006 en niant les côtés obscurcissant des deux projets de programme sur la question nationale en affirmant qu'ils y sont « de manière implicite »[28] et que leurs détracteurs font plutôt la promotion du nationalisme québécois. Dix ans plus tard, même le gouvernement libéral de Philippe Couillard désavouera définitivement *de facto* cette prise de position très problématique avec le programme d'histoire du Québec et du Canada officialisé en août 2017. Pour l'heure et dans ce dossier de 2006-2007, Cardin n'a l'appui que du didacticien Marc-André Éthier sur les critiques liées aux questions d'ordre national qu'il trouve « erronées »[29].

Le programme officiel de 2006 et les années 2007-2008

À la mi-novembre 2006, le programme *Histoire et éducation à la citoyenneté au deuxième cycle du secondaire* est adopté officiellement par le ministre Fournier. « Dans cette version, plusieurs "repères de temps", des événements marquants et de "conflits" qui avaient été gommés dans les versions antérieures ont été réintégrés. Ainsi, les rébellions des Patriotes, l'acte d'Union, la crise de la conscription, par exemple, sont maintenant nommés précisément. »[30] Aussi, des thématiques propres à la question nationale sont introduites, tels les mots « nation » ou « conquête » en tant que concepts par exemple, mais l'édulcoration de base quant à cette même question nationale, par nombre de choix historiques faits et la façon de les traiter, demeure prégnante. Entre autres, les critères d'évaluation de la compétence relative à l'éducation à la citoyenneté constituent une négation en eux-mêmes de toute velléité d'un fil conducteur plus ou moins identitaire dans l'histoire nationale du Québec-Canada. Ces critères ne sont de façon centrale que pluralisme digne du multiculturalisme *canadian* post-1982.

Toutefois, les quelques concessions au programme d'ordre politique sont déjà trop pour Michèle Dagenais et surtout Christian Laville[31], ce dernier ayant eu une très grande influence didactique et historienne sur la confection si contestée de ce programme, un de ceux qui a le plus perdu de cette « superbe » au cours de cette tumultueuse année 2006 qui s'achève. Celle-ci se conclut par un bon résumé de Michel Sarra-Bournet sur ce programme devenu officiel : « Donc, pas de récit national préétabli, une sélection des faits orientée vers la formation de bons citoyens et des répétitions qui diminuent le bagage qu'apprendront les élèves. Les faits historiques sont d'ailleurs suggérés, et non prescrits : seuls des "concepts" et des "objets" le sont. »[32]

Le programme étant devenu officiel, l'année 2007 est plus calme que la précédente, bien que les tisons du débat couvent toujours sous la cendre. C'est essentiellement la SPHQ qui poursuit la lutte, seule. Le 27 octobre 2006, elle a en effet failli être absorbée par ce qui allait bientôt devenir l'Association québécoise d'enseignement de l'univers social (AQEUS) qui va, au fil des années suivantes, défendre l'approche ministérielle quant à la négation, entre autres, des questions nationales, conflictuelles ou politiques en histoire « nationale » enseignée et apprise au secondaire. Le ministère de l'Éducation allait d'ailleurs beaucoup collaborer avec l'AQEUS au cours de ces années en incitant de façon à tout le moins tacite les conseillers pédagogiques (et leurs enseignants, autant que possible) à fréquenter les congrès de l'AQEUS. Les didacticiens des sciences humaines québécois vont trop généralement suivre cette voie au cours des années suivantes en tenant par exemple un colloque annuel à l'intérieur du congrès de l'AQEUS et en refusant d'offrir la même collaboration à la SPHQ.

Par ailleurs et pour revenir à 2006, ceux qui pensent que cette tentative de faire disparaître la SPHQ à ce moment est à dissocier du débat où l'on tentait d'instrumentaliser l'enseignement de l'histoire du Québec et du Canada en lui enlevant jusqu'à ses noms propres, peuvent sans doute avoir fait preuve de naïveté ou encore certains savaient très bien ce qu'ils faisaient, onze ans après que le Québec ait failli devenir un pays et qu'un membre du G-7, le Canada, ait ainsi failli sombrer au moment du référendum si serré du 30 octobre 1995. C'est du moins une hypothèse qui se tient en elle-même, fut-elle forte, tout comme d'autres hypothèses peuvent être soutenues, évidemment.

Toujours est-il que la SPHQ survit vaillamment et courageusement pendant ces années où l'historien-didacticien qui rédige ces lignes et qui devient son vice-président en 2007 défend jusqu'en 2014 la position épistémologique suivante : « en histoire nationale, loin de ne pouvoir être associées, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté peuvent être fort bien servies par la question nationale »[33]; position défendue entre autres dans la revue *Traces*. Pour le journaliste, enseignant et écrivain Louis Cornellier, cette proposition « intègre les deux enjeux du débat [avec justesse, ces enjeux étant] : la place de l'histoire nationale et politique et le lien avec l'éducation à la citoyenneté[34]. Aussi, à l'automne 2007, la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles (la Commission Bouchard-Taylor) m'a demandé un bilan de ce débat qui secouait alors le monde de l'enseignement de l'histoire québécois depuis un an et demi. À cette occasion, j'y ai reproduit la résolution votée à l'unanimité au congrès d'octobre 2007 à Laval de la SPHQ, lors de son assemblée générale annuelle et rédigée par son président, Laurent Lamontagne :

- Attendu que le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté du 2e cycle du secondaire veut que l'on parte du présent;
- Attendu que l'actualité fait constamment mention, depuis longtemps, de la place du Québec dans le Canada;
- Attendu que ce problème est présent dans l'historiographie québécoise;
- Attendu que le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté au 2e cycle du secondaire entend éduquer à la citoyenneté;
- Attendu qu'un des attributs de la citoyenneté est le droit de vote et son exercice en bonne connaissance de cause;
- Attendu que l'historiographie elle-même mérite bien d'être étudiée dans un cours d'histoire;
- Attendu la mission de la SPHQ qui est de promouvoir l'enseignement de l'histoire au Québec sous tous ses aspects :

Que la question de la place du Québec dans le Canada et ses différents points de vue, c'est-à-dire la question nationale, soit rendue beaucoup plus visible dans le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté du 2e cycle du secondaire[35].

Au printemps 2008 et sur un autre front, l'historien et enseignant au cégep Gilles Laporte révèle dans une étude que les cours d'histoire portant sur le Québec sont en chute libre et ne sont plus offerts que dans quelques établissements du réseau collégial québécois. Alors qu'ils représentaient 25,4 % des cours d'histoire offerts en 1990, ils n'en comptaient plus que 13,3 % en 2006 et moins de 5 % des élèves en avaient suivi en 2006-2007[36].

Conclusion

L'année 2008 se termine par la publication des principaux textes émanant du Congrès de la SPHQ tenu à Laval en 2007 qui s'intitule *L'enseignement de l'histoire au début du XXIe siècle au Québec*[37]. Le journaliste Louis Corneiller en résume la teneur suite à ce débat amorcé deux ans et demi plus tôt. Celui-ci a, pour lui, « soulevé deux questions fondamentales : quelle histoire faut-il enseigner à l'école et avec quelles méthodes ? »[38] Ajoutons à cela une autre question tout aussi importante selon nous, puis posée dès le départ et pendant plus d'une décennie ensuite par ce débat. À quel point est-il scandaleux d'instrumentaliser l'enseignement de l'histoire nationale du Québec aux adolescents en occultant autant que faire se peut la question nationale elle-même et l'histoire politique qui la porte souvent ? Comme nous le verrons au prochain article débutant en 2009, cette question demeurera au centre des interrogations de la SPHQ et des alliés importants dont elle saura alors se doter par la mise en place d'une coalition québécoise pour l'histoire.

---

1. Robitaille, Antoine (2006). « Cours d'histoire épurés au secondaire, Québec songe à un enseignement «moins politique», non national et plus «pluriel», *Le Devoir*, 27 avril, p. A-1 et A-10
2. Bouvier, Félix et Laurent Lamontagne (2006). « Quand l'histoire se fait outil de propagande », *Le Devoir*, 28 avril, p. A-9.
3. Allard, Marie (2006). « Le programme d'histoire «moins politique» suscite un tollé », *La Presse*, 28 avril.
4. Pratte, André (2006). « L'histoire sans dates », *La Presse*, 28 avril, p. A-14.
5. Boileau, Josée (2006). « Pas de chicanes ! », *Le Devoir*, p. A-8.
6. *Presse canadienne-Québec* (2006). « Fournier défend sa réforme scolaire », 28 avril.
7. Corbeil, Michel (2006). « La bataille des plaines d'Abraham demeurera dans les livres d'histoire » (2006), *Le Soleil*, 28 avril. Aussi, *Presse canadienne-Québec* (2006). « Le ministre de l'Éducation rejette les cours d'histoire épurés », *Le Droit*, Ottawa-Gatineau, 28 avril, p. 29.
8. Radio-Canada Politique (2006). « La «propagande fédéraliste» indigne », http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/04/28/001-histoire-profs-shtml, page consultée le 3 août 2006.
9. Tremblay, Éric (2006). « Je me souviens de tout », *Le Devoir.com*, envoyé le 28 avril 2006, 15 heures 14 et consulté le 29 avril 2006.

10. Nuovo, Franco (2006). « Drôle d'histoire », *Le journal de Montréal*, 28 avril, p. 6; Patrick Lagacé (2006. « Le cours d'histoire, en 2007 », *Le journal de Montréal*, 28 avril; Denise Bombardier (2006). « Les belles histoires des pays d'en haut », *Le Devoir*, 30 avril; Michel David (2006). « La culture de l'oubli », *Le Devoir* 29 et 30 avril; Lysiane Gagnon (2006). « L'histoire pour les nuls », *La Presse*, 29 avril; Mathieu Bock-Côté (2006). « À propos de l'histoire antinationale », 1er mai, www.action-nationale.qc.ca, page consultée et imprimée le 10 mai 2006.
11. Cardin, Jean-François (2006). « Les programmes d'histoire nationale : une mise au point », *Le Devoir*, 30 avril; Jocelyn Létourneau (2006). « Un débat mal parti », *Le Devoir*, 1er mai; Christian Laville (2006). « Un cours d'histoire pour notre époque », *Le Devoir*, 2 mai.
12. Vaugeois, Denis (2006). « Les mérites de l'histoire », *Le Devoir*, 4 mai, p. A-6; Julien Prud'homme (2006). « Malsain et inquiétant », *Le Devoir*, 4 mai, p. A-6; Yvan Lemonde (2006). « Un passé passoire », *Le Devoir*, 2 juin.
13. Nootens, Geneviève (2006). « Tout dépend de la manière », *Le Devoir*, 6 mai, p. A-31.
14. S.N. « Pétition contre le programme d'histoire », (2006), *Le Devoir*, 10 mai, p. A-5.
15. Prud'homme, J. *Op. cit.*
16. Pilon, Gilles (2006). « Un penseur salué par les fédéralistes », *Le journal de Montréal*, 13 mai, p. 13.
17. Lanoix, Alexandre (2006). « La fondation Historica, l'enseignement de l'histoire et le *nation building* », *Le Devoir*, 8 mai.
18. Fournier, Jean-Marc (2006). « Nouveau programme d'histoire – Une polémique sur des bases erronées », *Le Devoir.com*, 30 mai.
19. Richard, jean-Claude (2006). « La confusion des genres », *Traces*, vol. 44, n° 3, mai-juin, p. 22.
20. Dion-Viens, Daphnée (2006). « Le nouveau programme d'histoire toujours controversé », *Le Soleil*, 16 juin, p. 11.
21. Robitaille, Antoine (2006). *Le Devoir, Les actualités*, 16 juin, p. A-7.
22. Rioux, Christian (2006). « La fin de l'histoire », *Le Devoir*, 30 juin.
23. Laperrière, Guy; Léon Robichaud; Peter Southam et Gilles Vandal (2006). « Nouvelle mouture du programme d'histoire au secondaire – Du programme à l'enseignement », *Le Devoir*, 25 août, p. A-7.
24. Anger, Denise, Jacques Beauchemin, Éric Bédard, Jean-Paul Bernard, Marc Cherrier, Robert Comeau, Micheline Durant, Jean-Marie Fecteau, Lucia Ferratti, Alain G. Gagnon, Yves Gingras, Julie Guyot, Jacques Lacoursière, Yvan Lamonde, Laurent Lamontagne, Josiane Lavallée, Martin Pâquet, Guy Rocher, Jacques Rouillard, Louis Rousseau, Michel Sarra-Bournet, Michel Seymour et Denis Vaugeois (2006). « Le programme d'histoire au secondaire, une nouvelle version à recentrer », *Le Devoir*, 28 septembre, p. A-7.
25. *Idem.*
26. Robitaille, Antoine (2006). « Le débat sur la nation, une perte de temps ! Dans son dernier livre, l'historien Jocelyn Létourneau approfondit sa thèse sur «l'ambivalence des Québécois» », *Le Devoir*, 6 novembre, p. A-1 et A-8.
27. Bouvier, Félix (dir.) 2007. *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, no 2, p. 4-106.
28. *Ibid.*, p. 74.
29. *Ibid.*, p. 53.
30. Robitaille, Antoine (2006). « Adoption d'un programme d'histoire toujours controversé », *Le Devoir*, 15 novembre, p. A-1.
31. Dagenais, Michèle et Christian Laville (2006). « Libre opinion : Histoire : autopsie d'une occasion manquée », *Le Devoir.com*, 16 novembre.
32. Sarra-Bournet, Michel (2006). « Histoire du Québec : un difficile atterrissage », *Le Devoir.com*, 11 décembre.
33. Bouvier, Félix (2007). « Le multiculturalisme, l'éducation à la citoyenneté et l'enseignement de l'histoire au Québec », *Traces*, vol. 45, n° 2, mars-avril, p. 14.
34. Cornellier, Louis (2007). « Que faut-il enseigner à nos ados ? », *Le Devoir*, 24-25 février, p. F-7.
35. Bouvier, Félix (2008). « Bilan du débat relatif au programme *histoire et éducation à la citoyenneté* du deuxième cycle de l'ordre d'enseignement secondaire qui a eu cours au Québec en 2006-2007 », *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles*, Ministère du conseil exécutif, Gouvernement du Québec, janvier, p. 17-18.
36. Robitaille, Antoine (2008). « Le Québec n'a plus la cote au cégep », *Le Devoir.com*, 11 mars; Laporte, Gilles (2012). « Le déclin de l'histoire nationale au cégep (1968-2010) », dans Bouvier, F., M. Allard, P. Aubin et M.-C. Larouche (dir.) (2012). *L'histoire nationale à l'école québécoise, regards sur deux siècles d'enseignement*, Septentrion, Québec, p. 424-450.
37. Bouvier, Félix et Michel Sarra-Bournet (2008). *L'enseignement de l'histoire au début du XXIe siècle au Québec*, Septentrion, Québec, 180 p.
38. Cornellier, Louis (2008). « Quelle histoire faut-il enseigner à l'école ? », *Le Devoir*, 15-16 novembre, p. F-17.

Val-Jalbert, témoin de la 2e phase de l'industrialisation du Québec

Raymond Bédard, enseignant d'histoire au 4e secondaire

Au début du 20e siècle, alors que l'économie canadienne connaît une période de prospérité, le Québec entre dans une seconde phase d'industrialisation qui dure jusqu'à la crise économique de 1929. De nouveaux secteurs industriels se développent, basés sur l'exploitation des ressources du territoire dont la forêt québécoise riche en matière ligneuse, essentielle à la confection de la pâte à papier. L'industrie des pâtes et papiers bénéficie des innovations technologiques qui permettent de transformer de la pâte de bois en papier. Cette industrie répond principalement à la demande des Etats-Unis où la presse et la publicité consomment de plus en plus de papier. Au Québec, premier producteur de pâtes et papiers du Canada, la valeur de la production passe de 5 millions de dollars en 1900 à 130 millions en 1929. C'est dans ce contexte économique que l'homme d'affaire Damase Jalbert (1842-1904) entreprendra en 1901 la construction d'une usine de pâte à papier, une pulperie, sur la rivière Ouiatchouan dans la région du Lac Saint-Jean.

Si, au 19e siècle, l'exploitation de la forêt québécoise se fait autour de l'industrie du bois de sciage, au début du siècle suivant, c'est la production de pâtes et papiers qui devient le nouveau moteur de développement des régions forestières telles l'Outaouais, la Mauricie et dans le cas qui nous intéresse le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En 1890, l'homme d'affaire Damasse Jalbert, qui possédait déjà une fromagerie à Saint-Jérôme de Métabétchouan au Lac Saint-Jean, achète une entreprise de bois de sciage équipé d'une scierie située sur les rives du Lac Bouchette. Conscient de la forte demande pour la pâte de bois et encouragé par la construction du chemin de fer dans la région du Lac-Saint-Jean, le promoteur veut mettre sur pied une industrie de la pulpe pour exploiter les ressources forestière qui borde les 109 kilomètres de la rivière Ouiatchouan et ses deux chutes.

En mars 1901, après avoir amassé 150 000 $ auprès de différents actionnaires convaincus de la faisabilité de son projet, Damase Jalbert achète, avec Wilbrod Jalbert et Étienne Paradis, au nom de la future compagnie de pulpe, le terrain appartenant à Frank Ross. Il entreprend alors la construction de la pulperie sur la rivière Ouiatchouan, d'un barrage au sommet de la chute la plus en aval et d'un chemin de fer devant rejoindre le village de Chambord. Comme la tradition le voulait à l'époque, le 17 août 1902, près de 2 000 personnes viennent assister à la bénédiction de

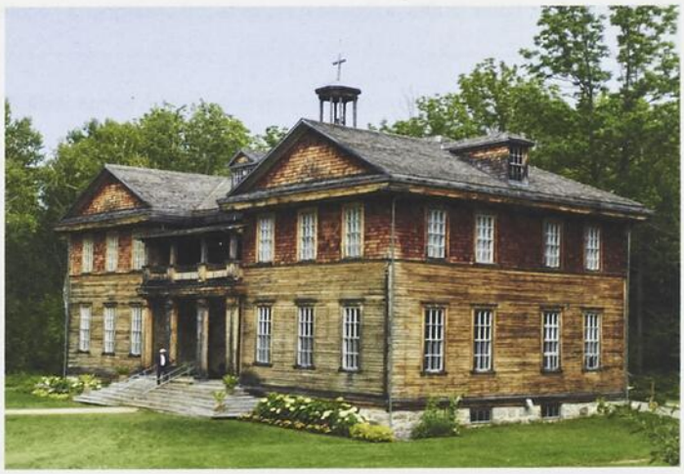

Origine du papier à base de bois

Au début du 19e siècle, la fabrication du papier se fait à partir de chiffons de déchets de filatures ou de paille. L'accroissement de la demande, qui s'amorce à partir de la seconde partie du siècle, incite les chercheurs à trouver de nouvelles matières premières pour fabriquer de grandes quantités de papier à meilleur coût.

Il revient au Français Nicolas Robert d'avoir inventé une première machine à papier pour laquelle il obtient un brevet en 1798. Toutefois, ce sont des Anglais, les frères Fourdrinier, dont les machines portent encore le nom, qui adaptent l'invention à l'industrie. Deux grands procédés sont mis au point pour transformer le bois en pâte ou en papier. Le procédé de pâte mécanique, découvert par l'Allemand Friedrich Keller en 1843, consiste essentiellement à détacher la fibre ligneuse du bois par broyage. La force mécanique est nécessaire pour activer les meules qu'on garde en contact avec l'eau. Cette pâte de moindre qualité sert surtout à la fabrication du papier journal. Le second procédé, dont l'invention est attribuée au Hollandais Matthias Koops en 1801, consiste à tirer du bois une pâte chimique ou pâte cellulosique. Celle-ci est obtenue en faisant bouillir la fibre ligneuse coupée en copeaux dans de grandes chaudières chauffées sous pression. Ce sont deux Anglais, Burgess et Watt, qui parviendront à appliquer pour fins industrielles, les idées de Koops.

Source : Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, IQRC, 1989, p. 299

l'usine qui produit de la pâte de bois mécanique.

Afin de loger les travailleurs de l'usine, le promoteur fait construire un village à proximité de l'usine qui deviendra un véritable village de compagnie. Au début, le village compte 111 personnes. Malheureusement, Damase Jalbert décède en 1904 et la compagnie de pulpe Ouiatchouan passe aux mains d'investisseurs américains qui rebaptisent l'entreprise *Ouiatchouan Falls Paper Compagny* et le village *Ouiatchouan Falls*. Lourdement endettés avant même l'achat de la pulperie, les investisseurs américains déclarent faillite trois ans plus tard. En 1907, grâce à l'intervention de Julien-Édouard-Alfred Dubuc (1871-1947), alors directeur de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, l'usine de la Ouiatchouan est sauvée. Il achète graduellement les actions, devient gérant et fait agrandir l'usine ce qui permet à terme de doubler la production de pulpe.

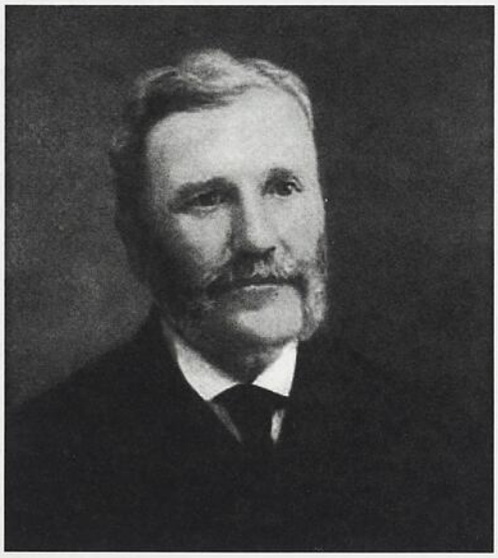

Portrait de Damase Jalbert, par Charles Huot
Photo : Wikipedia

Au début du 20e siècle, le protectionnisme américain sur les produits qui ont subi des transformations comme la pâte à bois cause un préjudice à cette industrie. En 1910, afin d'éviter que les ressources en bois ne soient exportées directement aux États-Unis sans transformation, le gouvernement du Québec dirigé par le libéral Lomer Gouin, met en place des lois provinciales qui interdisent l'exportation, sauf exception, des bois à pâte coupés sur les terres publiques. Cette législation incite alors les hommes d'affaire à transformer la matière ligneuse près des lieux de coupe. Finalement, avec l'*Underwood Act* de 1913, les États-Unis abolissent, à la satisfaction des Canadiens et propriétaires de journaux américains, les tarifs sur le papier importé. Cette nouvelle situation incitera M. Dubuc à investir dans de nouvelles installations à l'usine, telles qu'une chambre des meules munie de trois turbines reliées à 10 défibreuses. Le village de Val-Jalbert est alors en pleine expansion.

En 1915, la législation québécoise permet au village de Saint-Georges de Val-Jalbert de devenir une municipalité à part entière, offrant ainsi aux élus une voix

égale à celles des dirigeants de la compagnie. On créé une commission scolaire et par la suite un couvent-école sous la direction de la congrégation des sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi.

De 1917 à 1919, le village de Val-Jalbert connaît un nouveau développement urbain à l'image du modèle américain. On aménage des égouts, des aqueducs, des bornes fontaines, des trottoirs en bois et on construit de nouveaux logements ouvriers modernes munis de l'électricité comme dans les grandes villes du Québec. La prospérité est alors au rendez-vous même si la grippe espagnole qui suivra la Première Guerre mondiale frappera durement la petite communauté de Val-Jalbert.

Les derniers investissements ont lieu en 1920 avec l'aménagement d'une salle équipée d'un écorceur à tambour pour l'usine et la construction de dix nouvelles maisons doubles dans le village. En 1926, un nouveau cartel du papier montréalais, la *Quebec Pulp and Paper Mills Ltd.*, rachète la Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay. Cette acquisition entraîne un dernier regain de productivité dans l'entreprise. Le village compte alors 950 personnes.

Des rumeurs de fermeture commencent toutefois à se répandre et entraîne un exode des ouvriers et de leur famille vers d'autres lieux. L'industrie de la pulpe connaît un déclin soudain, provoqué par la popularité de la pâte chimique. Au surplus, les usines de pâtes qui sont éloignées des usines de papier sont désavantagées par les importants frais de transport quelles doivent assumer. La fin approche pour Val-Jalbert. Le 5 août 1927, la compagnie publie l'avis suivant : « Par suite du mauvais état du marché de la pâte mécanique, nous cesserons les opérations à l'usine de Val-Jalbert le 13 août à minuit pour un temps indéfini. » Une douzaine d'employés et quelques contremaîtres et ingénieurs restent pour voir au fonctionnement de la dynamo, à l'entretien et au chauffage de l'usine et à la gestion de ce qui reste des affaires municipales.

En 1930, il ne reste que 50 personnes au village, qui deviennent alors propriétaires de leur terrains et maisons. Le petit Val Jalbert, tel qu'appelé à cette époque, survivra jusqu'en 1971 où il est annexé à la municipalité de Chambord. Cependant, l'ensemble du village restera abandonné pour devenir ce qu'on appelle le « village fantôme de Val-Jalbert ».

En 1987, la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) se voit confier le développement du site historique du village de Val-Jalbert qui sera classé site historique par le gouvernement du Québec en 1996. En 1998, la MRC Le Domaine-Du-Roy prend en charge la gestion du site. Au cours de la saison touristique estivale, le site historique est animé par des personnages en costume d'époque qui font revivre ce village de compagnie, un spectacle multimédia retrace son histoire et une exposition explique les différentes étapes de fabrication de la pâte. C'est une belle façon de découvrir l'histoire du Québec et celle d'une industrie qui a joué un rôle important dans l'économie.

Sources

Bazinet, Nadia et Luc Amiot, *Val-Jalbert de l'histoire au destin*, Chicoutimi, Éditions des Chiens Savants, 2012.

Bédard, Raymond et Jean-François Cardin, *Le Québec, une histoire à suivre*, Laval, Éditions Grand Duc, 2007.

Girard, Camil et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, IQRC, 1989.

Julien-Édouard-Alfred Dubuc, Wikipédia, (en ligne), (consulté le 24 mai 2018).

Val-Jalbert, Wikipédia, (en ligne), (consulté le 24 mai 2018).

Photos : Raymond Bédard et Lucie Laguë, 2017

Électeurs en herbe

vous invite à participer à sa prochaine édition à l'occasion des élections générales provinciales 2018.

VOUS CHERCHEZ...
une façon différente d'aborder la démocratie en classe ?

VOUS AIMERIEZ...
faire vivre aux jeunes une expérience marquante à travers laquelle ils enrichiront leurs compétences civiques ?

VOUS TROUVEZ...
important de permettre aux jeunes d'ouvrir leurs horizons, de forger leur opinion et de s'exprimer sur l'avenir de leur société ?

Donnez aux jeunes l'occasion de voter pour les personnes candidates qui se présentent véritablement dans leur circonscription.

Électeurs en herbe est un programme d'éducation à la démocratie offert gratuitement à toutes les écoles secondaires et primaires (troisième cycle) du Québec.

- ✓ Activités pratiques, pédagogiques et interactives
- ✓ Simulation électorale
- ✓ Matériel électoral fourni
- ✓ Bourses à gagner
- ✓ Et soutien d'une équipe dévouée !

Inscrivez-vous sur notre site dès maintenant

Vous recevrez tout le matériel nécessaire pour la prochaine rentrée scolaire !

electeursenherbe@dgeq.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook

Visitez notre site :
electionsquebec.qc.ca
section « Zone d'éducation à la démocratie »

ZED

élections Québec

DGE-6635 (18-05)

Le programme d'histoire du Québec récupère-t-il les Autochtones pour créer un nouveau mythe national, les ignore-t-il ou les présente-t-il comme un « Eux » ?

Marc-André Éthier et David Lefrançois
Didacticiens à l'Université de Montréal et l'Université du Québec en Outaouais

Nous soulignons que ce texte s'inspire en partie d'un manuscrit plus développé que nous avons proposé à la *Revue française d'éducation comparée* (2018) et dont le titre est : L'enseignement de l'histoire nationale au Québec : le « nous », levier ou frein à la problématisation des construits identitaires et minorisants ?

Nous avons déjà collationné les programmes d'histoire du deuxième cycle du secondaire de 1982 et 2006, afin de mieux comprendre les débats de 2006 sur l'enseignement de l'histoire, et testé sur ce corpus l'hypothèse selon laquelle les deux programmes proposaient une histoire similaire de la nation québécoise, en rupture avec le cléricionationalisme. Nos résultats ont étayé cette hypothèse et montré qu'ils véhiculaient un nationalisme interculturel centré sur une identité territoriale et institutionnelle, et non pas ethnique, même si les auteurs des manuels définissaient avant tout les acteurs du récit à travers leurs rapports (d'adjuvants, d'opposants, etc.) avec la création de la nation territoriale, ce qui faisait en sorte que les Amérindiens, par exemple, disparaissaient à peu près du récit après le 17e siècle (Demers, Lefrançois et Éthier, 2016 ; Éthier, Cardin et Lefrançois, 2014 ; Lefrançois, Éthier et Demers, 2011 ; Lefrançois, Éthier et Demers, 2014). En 2014, ces débats ont abouti à un processus de refonte du cours d'histoire nationale au Québec, finalement implanté en 2017. Derechef, ce processus a irrité des passions rivales, mais avec une moindre envergure médiatique.

Dans cet article, nous comptons décrire les substrats idéologiques du débat québécois de 2017 sur la place tenue par le « nous » dans le programme d'études obligatoire d'histoire donné aux élèves du deuxième cycle du secondaire *Histoire du Québec et du Canada* (Québec, 2017), notamment pour voir comment les auteurs de ce programme présentent les Autochtones qui composent la société québécoise et quels rôles sociaux et historiques ils leur attribuent.

Après avoir dessiné notre problème et nos démarches de recherche, nous rapportons quelques observations sur le programme d'études et analysons les messages relatifs à la place des Autochtones que ce programme inclut (ou non) sous le vocable de « nation québécoise » ou de « nous ». Nous rendons enfin explicites les substrats politiques et idéologiques de notre alternative à l'enseignement d'une trame narrative nationale assignée (monoculturelle, interculturelle ou multiculturelle; québécoise ou canadienne) qui semble peu menacée par le nouveau programme.

Contexte méthodologique

Cet abrégé du débat ne rend certes pas justice aux développements, nuances et hésitations des prises de position, mais il nourrit plusieurs questions en lien avec le nouveau programme d'histoire. Y a-t-il un « nous » dans le corpus ? Est-il nommé ? Est-il désigné en extension ou intension ? Renvoie-t-il toujours au(x) même(s) élément(s) ? Quel(s) est (sont) se(s) référent(s) : l'humanité, les opprimés, les Canadiens français, la majorité historique francophone, les habitants du territoire québécois, une multiplicité de groupes ?

Bien entendu, ce seul article ne peut venir à bout de ces questions, compte tenu de la nature récente et préliminaire de nos résultats et de leur analyse. Nous avons donc choisi de restreindre notre ambition. Nous présentons les principaux résultats obtenus à l'aide d'une démarche de description et d'analyse thématique de discours et de contenu, relative aux conceptions déclarées de l'enseignement de l'histoire dans le programme d'*Histoire du Québec et du Canada* rendu public par le Gouvernement du Québec en mai 2017.

Il s'est agi d'une analyse avec un codage émergeant. Nous avons d'abord lu les documents pour en faire sortir les termes qui nous semblaient pertinents; nous avons ensuite produit une grille de codage à partir de ces termes pour les relire.

Résultats

Dans ces conditions, notre analyse insiste sur les textes de mise en contexte et les précisions des apprentissages, tout en mettant en exergue la présence, l'absence, l'inclusion ou l'exclusion des Autochtones, selon les contours du « nous » manifeste.

On note 102 occurrences du lexème « nation » dont aucune pour « Nations amérindiennes » (mais 54 occurrences du mot « Autochtones ») et 25 occurrences de « méthode » ; 17 des 25 occurrences se trouvent aux p. 1 à 17, les autres étant dans le libellé de la première compétence. On compte 20 occurrences du lexème « source » (hors table des matières), exclusivement dans les pages liminaires (p. 5-14) et en annexe (p. 66-68), tandis que 17 des 25 occurrences du lexème « critique » (jouxtant en général les mots « analyse », « méthode », « sources » ou « délibérative ») sont aux p. 1-7, 13 et 66-67, les autres apparaissant dans le libellé de la seconde compétence. Nous observons aussi que le mot « information » (28 occurrences) accompagne parfois le lexème « source » (comme dans l'expression « sources d'information ») et que le mot « ressources » (19 occurrences) est parfois utilisé (dans les pages liminaires) pour désigner des ressources numériques (comme Internet) ou du milieu (comme les musées), parfois pour désigner (dans le contenu de formation) des ressources naturelles; dans le cas des ressources numériques ou du milieu, les artéfacts et les documents de première main sont peu distingués des interprétations (le statut de source première ou secondaire étant évidemment relatif à la question posée, une interprétation historique du 20e siècle pouvant servir de source pour cette époque), même dans l'annexe 1. Le mot « méthode » apparait 25 fois, avec une grande concentration (16) aux p. 1-6 et 13-14. On relève 11 occurrences du lexème « débat » dont quatre sont suivis des mots « députés », « parlementaire » ou « assemblée » (seuls ces deux derniers mots font partie du contenu de formation).

En somme, le programme contient en général peu de références aux Autochtones et à ce qui donne des raisons et des moyens (liés à la démarche critique de la pensée historienne) de se poser des questions, de mener des recherches pour évaluer ou préparer ses propres interprétation sur le passé ou les arguments et discours qui utilisent le passé pour contester ou pour proposer, au présent, des actions (entre autres concernant les Autochtones).

Le programme d'études passe en outre de plus de 70 concepts à moins de 30 concepts et se subdivise en huit grandes périodes. Les deux premières couvrent 226 ans (1534-1760) : c'est le « régime français », plus la période avant le contact. Les trois périodes suivantes couvrent 76 ans (1760-1896) : c'est le « régime britannique » (la Conquête) et le début du « régime fédéral canadien ». Cela inclut le changement d'empire (1760) et la lutte des Patriotes (1837), deux phénomènes au centre du discours nationaliste québécois, ainsi que la mise en place du régime fédéral canadien. Les trois dernières couvrent 121 ans (1896-2017) : c'est le régime canadien et les tentatives de réalisation d'un « régime québécois ».

Conditionnés par nos questions de recherche, nous avons isolé au moins quatre observations concernant le contenu et fournissant quelques pistes de réponse. D'abord, le programme compte 470 noms propres, désignant en majorité des lieux géographiques (Amérique, Appalaches, Bas-Canada, Saint-Laurent, Tadoussac, etc.). Certains noms de personnes désignent plutôt des accords, commissions, résolutions, traités, etc. (Allaire, Bélanger-Campeau, Laurendeau-Dunton, Russell, etc.). Quelques-uns renvoient à des associations (Société Saint-Jean-Baptiste, etc.).

Parmi les 33 personnages humains identifiables, un est Amérindien (Pontiac), dix anglophones (dont B. Mulroney, mais pas P.-E. Trudeau). Il n'y a aucun Métis (pas même Riel). La plupart des personnages sont donc des figures du Canadien français éternel. De ces 33 personnages, 28 sont des hommes. Enfin, 28 des 33 personnages se trouvent dans les chapitres postérieurs à 1791.

Il est par ailleurs possible de constater que, comme cela avait été rapporté pour la précédente génération de manuels (Éthier, Lefrançois et Demers, 2013), les personnages humains du programme actuel qui ne sont pas issus d'une élite ne sont jamais héros (individuels ou collectifs) d'une quête et rarement adjuvants :

> « L'instauration du Gouvernement royal en 1663 marque un tournant. En faisant de la Nouvelle-France une colonie royale, Louis XIV entreprend sa réorganisation judiciaire et politique, la dotant, entre autres, d'un conseil souverain. Alors que le gouverneur commande l'armée et se charge de la diplomatie avec les Premières Nations, l'intendant met en place un ensemble de mesures avalisées par la métropole pour dynamiser l'économie et régir la vie civile des habitants. Arrivé en 1665, Jean Talon, premier intendant en Nouvelle-France, développe le commerce et l'industrie, et favorise la croissance de la production agricole. Il contribue à l'adoption et à l'application de politiques démographiques qui,

bien que temporaires, auront des répercussions sur l'accroissement naturel de la population, certaines de ces politiques ayant mené notamment à l'arrivée d'un grand nombre de femmes» (Québec, 2017, p. 25).

Cet extrait permet de s'interroger sur le contenu du programme en ce qui a trait à la présence d'une vision passive (plutôt que défensive) des premiers occupants de l'Amérique devant s'adapter à la présence des Européens.

Certes, les auteurs du programme mettent en relief, dans la dernière réalité sociale, les «conventions établies avec les Cris, les Inuits et les Naskapis [...] représentatives de la nécessaire conciliation entre l'État québécois et les Premières Nations et la nation inuite» (p. 54). Mais ces auteurs présentent les changements dans l'histoire comme étant le résultat de la volonté d'une version séculière du dieu créateur désincarné, médiatisée par un État anthropomorphique qui agit sur lui-même, par exemple : «Fort d'un large consensus social, l'État québécois est l'instrument de l'accélération de la modernisation de ses institutions et de la promotion de l'identité québécoise» (p. 55), ce qui s'apparente à une attribution causale externe (Éthier, 2000).

La précision des connaissances

La précision des connaissances fait partie intégrante du programme d'études. Elle explicite les 467 éléments de connaissance que les élèves doivent avoir acquis au terme du cours et qui feront l'objet de l'évaluation ministérielle finale.

Cent des éléments de connaissance se trouvent dans les thèmes associés au régime amérindien ou français, qui s'échelonne sur 226 ans ; 176 figurent parmi ceux reliés, en gros, au régime britannique (et canadien) qui dure 76 ans ; tandis que 191 sont dans ceux se rapportant au régime canadien et à l'époque actuelle qui dure 176 ans.

On remarque donc que la densité de connaissances à mémoriser est supérieure durant les cours portant sur le régime britannique. D'ailleurs, les évènements liés au changement d'empire – qui sont au nombre de 49 – et ceux liés à la lutte des Patriotes – le programme en désigne 62 – forment environ 24 % des connaissances évaluées dans ce programme. En revanche, les 31 évènements associés à l'expérience des Amérindiens au moment du contact représentent environ 7 % du total.

Conclusion

On voit donc que les évènements associés à l'expérience des Amérindiens sont encore rares et que les périodes où ils sont minorisés gardent une très grande importance dans le programme, malgré les velléités affichées par les porte-parole du ministère de l'Éducation. Selon nous, tout cela s'inscrit globalement en continuité avec le programme précédent par rapport à l'importance qualitative et quantitative accordée aux colonisateurs français, aux Canadiens, aux Canadiens français et aux Premières Nations. Après le contact, les Amérindiens s'effacent, exception faite de quelques apparitions ponctuelles, occupant peu de place.

Références

Demers, S. (2011). *Relations entre le cadre normatif et les dimensions téléologique, épistémologique et praxéologique des pratiques d'enseignants d'histoire et éducation à la citoyenneté : étude multicas*. Thèse inédite. Montréal : Université du Québec à Montréal.

Demers, S., Lefrançois, D. et Éthier, M.-A. (2016). Les programmes québécois d'Histoire et éducation à la citoyenneté en contexte de diversité. Dans M. Potvin, M.-O. Magnan et J. Larochelle-Audet (dir.), *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation. Théorie et pratique* (p. 151-160). Montréal : Fides Éducation.

Éthier, M.-A. (2000). *Activités et contenus des ouvrages scolaires québécois d'histoire générale (1985-1999) relatifs aux causes de l'évolution démocratique*. Thèse inédite. Montréal : Université de Montréal.

Éthier, M.-A., Cardin, J.-F. et Lefrançois, D. (2014). Leur programme et le nôtre. *Bulletin d'histoire politique, 22*(3), 165-178.

Éthier, M.-A., Lefrançois, D. et Demers, S. (2013). An analysis of historical agency in Québec history textbooks. *Education, Citizenship and Social Justice, 8*(2), 119-133.

Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et révolution*. Paris : Maspéro.

Lanoix, A. (2017). L'identification à la nation dans les représentations sociales des enseignants d'histoire québécois. *McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill, 52*(1), 173-196.

Lefrançois, D., Éthier, M.-A. et Demers, S. (2014). A theoretical framework for analyzing discourse regarding post-colonial national identity in the debate on Québec history teaching. *Yearbook, Jahrbuch, Annales–International Society for History Didactics (ISHD), 35*, 41-56.

Lefrançois, D., Éthier, M.-A. et Demers, S. (2011). Jalons pour une analyse des visées de formation socio-identitaire en enseignement de l'histoire. Dans M.-A. Éthier, D. Lefrançois et J.-F. Cardin (dir.), *Enseigner et apprendre l'histoire : manuels, enseignants et élèves* (p. 59-93). Québec : PUL.

Québec (2017). *Histoire du Québec et du Canada. Troisième et quatrième secondaire. Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire*. Québec : Gouvernement du Québec.

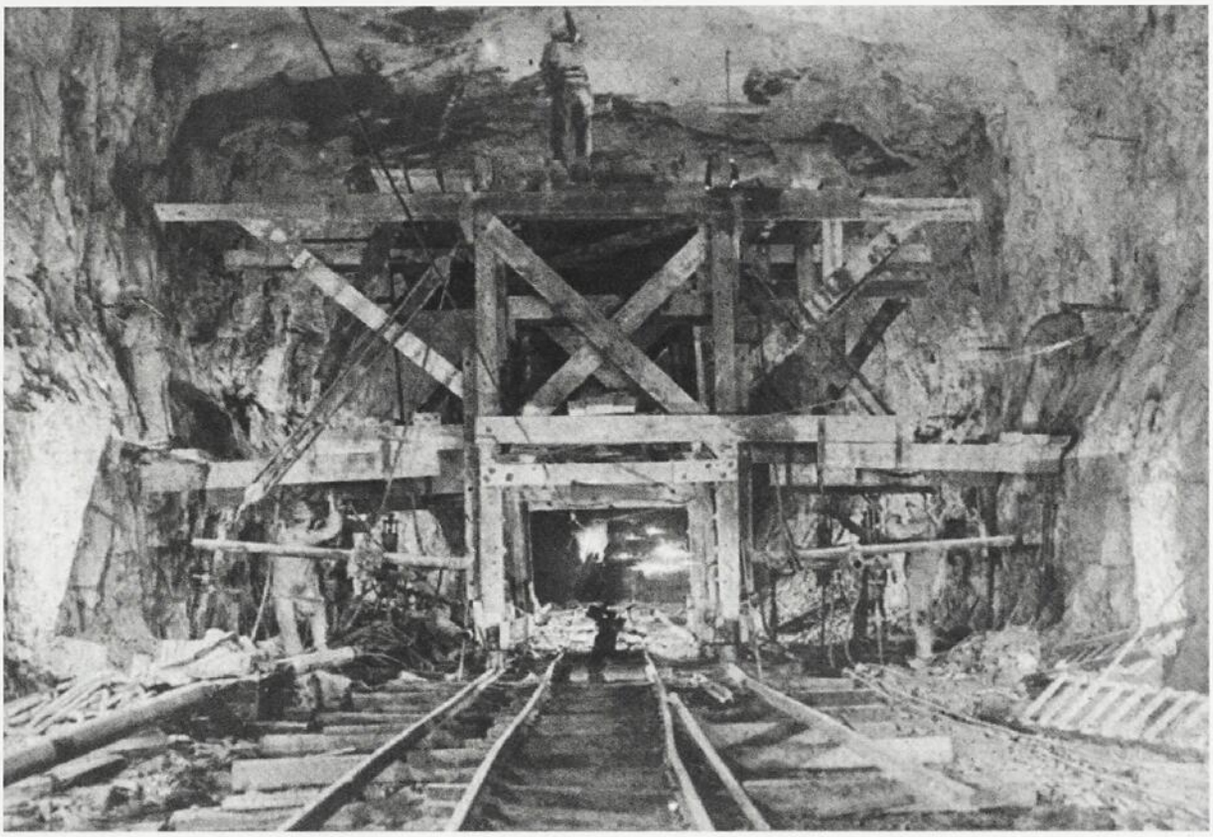

Archives de la ville de Montréal
1912-1913. P130, D2

Tunnel sous le mont Royal

Martin Landry
Enseignant 4e secondaire, Collège Regina Assumpta

Cette archive est une photo prise lors de la construction du tunnel ferroviaire sous le mont Royal. En 1912, la Canadian Northern Railway entame l'ambitieux projet de creuser un tunnel sous la montagne pour y faire passer ses trains. Les travaux représentent un défi colossal et marquent un changement important dans le réseau ferroviaire de l'île.

Au début du 20e siècle, la croissance économique de tout le pays favorise le développement des infrastructures de transport. Avec le port qui est de plus en plus compétitif, le canal de Lachine et le pont Victoria, Montréal est justement au cœur d'un important réseau de transport et joue un rôle de premier plan dans l'exportation des céréales de l'Ouest.

Pour ce qui est des chemins de fer, l'île de Montréal est déjà assez bien desservie au début du 20e siècle. Grâce au pont Victoria, elle possède une ligne directe qui la relie au port de Portland aux États-Unis. Deux autres lignes, celle du Grand Tronc et celle de Champlain et Saint-Laurent, se rendent également aux États-Unis en longeant la rivière Richelieu vers New York. Le Grand Tronc et le Canadien Pacifique possèdent aussi des lignes qui longent le canal de Lachine. Enfin, trois compagnies fusionnées sous le nom de la compagnie du Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental font le lien vers ces différentes villes en passant par le nord de l'île. Toutefois, ces dernières se développent moins rapidement que les autres parce qu'elles n'offrent pas autant de débouchés que les lignes en direction des États-Unis, de Toronto et d'Halifax. La compagnie torontoise Canadian Northern Railway décide de profiter de cette situation pour prolonger sa ligne de chemin de fer, qui part de Toronto vers l'ouest, en s'installant à Montréal dans les années 1910. Pour se distinguer de ses concurrents, le Canadien Pacifique et le Grand Tronc, la compagnie décide de faire passer sa voie ferrée par le centre-nord de l'île plutôt que par le sud-ouest. Cela dit, elle est quelque peu désavantagée parce que ses rivales possèdent des gares au centre-ville, les gares

Bonaventure, Windsor et Viger, alors qu'elle n'a que la gare Moreau dans le quartier Hochelaga.

La Canadian Northern Railway envisage d'abord de construire une ligne qui contournerait la montagne par l'est pour se rendre au centre-ville. Or, les coûts d'expropriation nécessaires à la construction seraient beaucoup trop élevés. C'est ainsi que l'ingénieur de la compagnie, Henry Wicksteed, propose de faire passer les trains au travers de la montagne.

Le projet est particulièrement audacieux pour l'époque, mais il ne fait pas reculer les dirigeants de l'entreprise qui veulent s'établir au centre-ville sans avoir à croiser les voies de leurs concurrents. Les travaux de construction débutent le 8 juillet 1912. Deux équipes commencent à creuser de chaque côté de la montagne dans la roche volcanique. Elles progressent en moyenne de 130 m par mois, au moyen de pics et de pelles. Pour évacuer la terre et la roche retirées, on a d'abord recours aux chevaux, puis on utilise ensuite des locomotives à essence, mais les émanations de gaz empoisonnent l'air du tunnel, alors elles sont rapidement remplacées par des locomotives électriques. Le 10 décembre 1913, les deux équipes de travail se rejoignent finalement à mi-chemin sous la montagne, à 188 m de profondeur, avec une petite différence de 2,5 cm dans l'alignement du tunnel de 5 km de longueur. Pour l'époque, c'est tout à fait exceptionnel!

Une fois le tunnel creusé, les travaux se poursuivent pour aménager une ligne ferroviaire à deux voies électrifiées. La compagnie rencontre alors quelques problèmes. Pendant un moment, les travaux doivent être suspendus parce que le propriétaire d'une maison sous laquelle passe le tunnel obtient une injonction des tribunaux et réclame des droits de propriété sur la portion du tunnel qui passe sous son terrain. L'affaire se règle hors cour et les travaux peuvent reprendre.

Malheureusement, ils sont mis en péril lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale, parce que les matières premières sont de moins en moins accessibles. La guerre amène aussi de grandes difficultés financières pour la compagnie. La diminution des déplacements de marchandises et des voyages ainsi que la situation internationale difficile font considérablement augmenter ses dettes. En 1917, les deux fondateurs, William Mckenzie et Donald Mann, doivent démissionner et la Canadian Northern Railway est nationalisée.

Le 21 octobre 1918, les travaux sont officiellement terminés. Ils auront pris six ans et coûté 5 millions de dollars. Un premier train traverse enfin le tunnel ce jour-là, mais il n'y a pas de cérémonie officielle à cause de l'épidémie de grippe espagnole qui court dans la ville et qui empêche les grands rassemblements. Le «Canadian Northern Railway», qui appartient maintenant au gouvernement fédéral, peut investir sa gare du centre-ville qui deviendra éventuellement la Gare Centrale. Dans les années qui suivent, d'autres compagnies ferroviaires sont fusionnées avec le « Canadian Northern Railway », dont le Grand Tronc, pour former le Canadien National (1923) qu'on connaît aujourd'hui.

Lors de la construction du métro de Montréal dans les années 1960, on a pensé à utiliser le tunnel du mont Royal pour y faire passer une ligne de métro, la ligne rouge. Le projet ne s'est pas concrétisé parce que les trains de cette ligne, contrairement aux autres, auraient dû être équipés pour sortir à l'extérieur.

De nos jours, le tunnel du mont Royal est toujours en activité. Les usagers du train de banlieue de l'AMT qui voyagent entre Deux-Montagnes et Montréal l'empruntent régulièrement. L'entrée du tunnel du côté du centre-ville n'est toutefois plus visible parce qu'elle se trouve sous la Place Ville-Marie, construite à la fin des années 1950. Des travaux d'envergure sont aujourd'hui envisagés pour améliorer la sécurité des voyageurs qui traversent ce tunnel vieux de cent ans, pour pallier l'absence de sortie de secours, de système d'alimentation en eau et de ventilation adéquate.

Quelques mots sur la Ville de Mont-Royal

Lors du début du projet de construction du tunnel du mont Royal, l'ingénieur Wicksteed propose de financer les travaux en créant un vaste développement immobilier autour de l'endroit où le tunnel pénètre dans la montagne, au nord de celle-ci. Cette portion du territoire est encore peu développée et principalement agricole. C'est ainsi qu'une filiale de la «Canadian Northern Railway» acquiert 4 800 acres de terres pour 120 000 $ seulement ! L'entreprise entreprend de bâtir une cité modèle en étoile autour de la gare Mont-Royal et elle engage l'architecte paysagiste américain Frederick Gage Todd pour y aménager une magnifique banlieue jardin. Une fois les travaux terminés, la nouvelle ville se trouve directement reliée au centre-ville par la gare ce qui augmente considérablement la valeur des terrains.

C'est donc grâce à la compagnie du « Canadian Northern Railway » que la Ville de Mont-Royal voit le jour au début du 20e siècle. Plusieurs noms de rues témoignent de cet héritage, comme le chemin Canora, qui reprend les premières syllabes de la Canadian Northern Railway, et l'avenue Wicksteed nommée en l'honneur de l'ingénieur en chef.

Sources

AMT. *Ligne Deux-Montagnes*, [en ligne].

Bisson, Bruno. « Trains de banlieue : 90 millions pour sécuriser le tunnel du mont Royal », *La Presse*, [en ligne], 2015.

Centre d'histoire de Montréal. *L'aventure du chemin de fer*, [en ligne].

Labrecque, Annie-Claude et Fougères, Dany. « L'économie montréalaise au XIXe siècle », dans Dany Fougères, dir., *Histoire de Montréal et de sa région*, Tome 1 : des origines à 1930, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 485-534.

Lafontaine, Sylvain. « Le tunnel sous le Mont-Royal », *InfraStructures*, [en ligne], 1996.

Patrimoine du Québec. *Gare de ville de Mont-Royal*, [en ligne].

Robert, Mario. « Chronique Montréalité n° 2 : Le tunnel sous le mont Royal (1912) », *Archives Montréal*, [en ligne], 2014.

Ville de Mont-Royal. *100 ans d'histoire*, [en ligne].

Programme scolaire virtuel offert par webconférence

pour le 3e cycle primaire et le 2e cycle secondaire

Musée de la mémoire vivante

www.memoirevivante.org

information@memoirevivante.org

Un musée voué à la personne

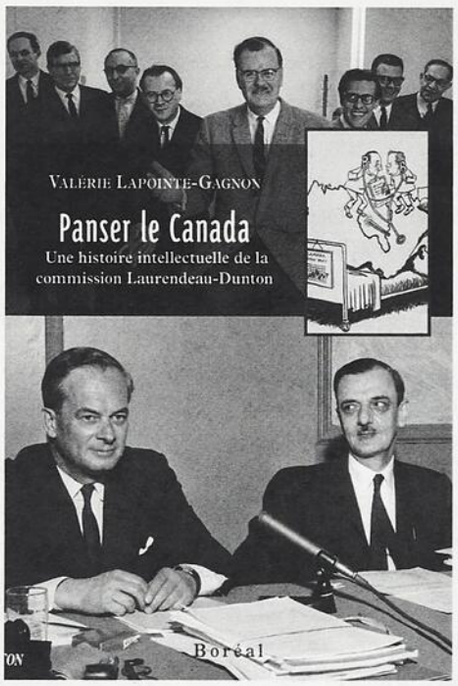

Panser le Canada
Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton

Valérie Lapointe-Gagnon
Professeure à la Faculté Saint-Jean
de l'Université de l'Alberta

Nous reproduisons avec l'aimable autorisation des Éditions du Boréal un extrait du chapitre 12 tiré du livre *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, écrit par Valérie Lapointe-Gagnon et publié en 2018.

Ce livre relate ce moment particulier de l'histoire du pays, les années 60, où les espoirs étaient grands pour trouver une solution aux problèmes constitutionnels. Il raconte également l'histoire de cette rencontre à la fois unique et houleuse entre des personnalités fortes et différentes, entre neuf hommes et une femme rassemblés pour définir les contours d'une nation plus équitable.

[...]

La commission Laurendeau-Dunton sera donc étudiée sans négliger ses antécédents, soit le contexte dans lequel elle a pris forme, et aussi comme « trace signifiante ». Inscrite dans la vie intellectuelle des années 60, elle a contribué à la multiplication des débats dans l'espace public sur les sujets relatifs à son mandat, soit le bilinguisme, le biculturalisme et éventuellement le multiculturalisme. En plongeant au coeur de cet événement, ce sont toutes les subtilités des débats intellectuels de l'époque sur l'avenir du Canada qui ressortent. (Introduction, p. 8 et 12)

Une fenêtre ouverte pour un compromis constitutionnel

À la jonction des questions linguistiques et culturelles[1], l'une des voies politiques explorées à la Commission et ailleurs est l'octroi d'un statut particulier au Québec[2]. Pendant les années 1960, cette notion, qui deviendra étroitement rattachée à l'histoire politique du Québec et du Canada, s'affirme. Des commissaires tels André Laurendeau et Paul Lacoste et des responsables politiques comme Daniel Johnson, Paul Gérin-Lajoie, John Robarts, le premier ministre de l'Ontario, et des membres du NPD[3] aspirent à repenser le fédéralisme, à le décentraliser pour que la dualité puisse mieux s'y exprimer.

Les années 1960, théâtre d'un brassage d'idées sur la Constitution

À cette époque de construction identitaire au Canada, plusieurs propositions sont mises sur la table et de nouvelles avenues semblent se dessiner. Les discussions autour de l'idée de l'indépendance du Québec, de la notion d'États associés[4], d'un renouvellement du fédéralisme ou d'un statut particulier pour le Québec se multiplient avec la montée de plusieurs voix s'opposant au *statu quo*. Les années 1960 constituent une décennie clé dans l'étude de la question constitutionnelle et du débat sur l'unité nationale. Comme le résume le politologue Kenneth McRoberts, « au cours des années 1960, le débat sur l'unité canadienne fut caractérisé par une formidable volonté d'explorer des approches nouvelles et inédites[5] ». Ces approches sont bien sûr discutées dans le laboratoire intellectuel de la commission Laurendeau-Dunton. Parmi celles-ci, il y en a une qui récolte de plus en plus d'adeptes non seulement

au Québec, mais aussi dans certains cercles anglo-canadiens : l'octroi d'un statut particulier à la province francophone, afin de rééquilibrer les forces en présence au Canada. Pour certains, ce statut représente une façon de mieux exprimer le caractère biculturel du pays.

La Constitution est un document complexe qu'on ne peut amender à sa guise. Mais selon le constitutionnaliste Jacques-Yvan Morin, si le statut particulier représente un objectif particulièrement ambitieux d'un point de vue à la fois politique et juridique, il ne présente pas pour autant d'obstacles insurmontables[6]. Pour y arriver, il faut établir un consensus dans l'espace public et retrouver au pouvoir des responsables politiques désireux de procéder à ce changement. L'idée de donner au Québec un statut particulier constitue un projet vaste, qui ne plaît pas à tous les commissaires, mais qui amorce tout de même des réflexions autour de propositions concrètes pendant les travaux de la Commission. Ces derniers ne sont pas restés en dehors des débats animant le Canada. Ils ont même été en partie à l'origine de la conférence constitutionnelle de 1968[7].

La naissance de la notion de statut spécial et l'apparition d'un terrain fertile aux discussions constitutionnelles entre Québec et Ottawa sont étroitement liées à la commission Tremblay, comme l'explique Jacques-Yvan Morin dans l'essai qu'il soumet à la commission Laurendeau-Dunton :

> La thèse du statut constitutionnel pour le Québec se rattache à la tradition autonomiste et en particulier au rapport de la commission Tremblay. Bien qu'on n'y puisse trouver l'expression « statut particulier », il y est maintes fois fait allusion à la mission particulière du Québec comme foyer national du Canada français ; en outre, dans les pages qu'elle consacre au problème de la modification de la Constitution, la Commission recommande l'adoption d'un mode d'amendement qui respecte « la position spéciale du Québec dans la fédération canadienne[8] ».

Instituée par Maurice Duplessis en 1953, la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, présidée par le juge Thomas Tremblay, avait réuni une cohorte d'intellectuels québécois pour réfléchir à la place du Québec dans la fédération canadienne. Considéré comme un condensé du nationalisme conservateur du Canada français de l'époque[9], le rapport Tremblay occupe, comme le rappelle l'historien Dominique Foisy-Geoffroy, une place essentielle dans l'histoire intellectuelle du Québec[10]. En fait, même si certains, parmi lesquels se trouve l'historien Michel Brunet, jugent son contenu trop conservateur, il reste que le rapport a agi comme un éveilleur de consciences pour les francophones du Québec, qui sont nombreux par la suite à vouloir récupérer plusieurs compétences sacrifiées en cours de route sur l'autel de la centralisation.

Mise sur pied en réponse à la tendance centralisatrice de l'État fédéral depuis la crise des années 1930 et la commission Massey-Lévesque (1949-1951)[11], la commission Tremblay avait pour mandat d'étudier les questions constitutionnelles et la répartition des impôts au sein de l'État canadien. Entourés de vingt-neuf experts, six commissaires furent chargés de se pencher sur ces questions et optèrent pour une lecture large de leur mandat. De nombreuses séances publiques auxquelles les Québécois participèrent en grand nombre furent tenues partout à travers la province. Finalement, c'est un document de 1 900 pages en cinq volumes qui fut déposé sur le bureau de Duplessis. Par leurs recommandations, les commissaires visaient à retourner à l'esprit de la Confédération de 1867 et à redonner aux provinces les compétences qui leur appartenaient et surtout les sources de financement qui leur permettraient d'exercer ces compétences[12]. Si Duplessis choisit en fin de compte d'étouffer ce rapport, ses conclusions sont réhabilitées par Jean Lesage lorsqu'il prend le pouvoir en 1960.

L'arrivée de Lesage et d'un nationalisme plus revendicateur au Québec change considérablement la nature des relations avec l'État fédéral. Le Québec aspire à un aménagement des compétences qui satisfasse son désir d'autonomie. Si la décennie 1960 s'ouvre avec l'arrivée au pouvoir de l'équipe du tonnerre du Parti libéral du Québec, elle est également marquée par une série de conférences fédérales-provinciales et de conférences constitutionnelles[13].

En Pearson, au pouvoir à Ottawa de 1963 à 1968, la province francophone rencontre un premier ministre canadien relativement ouvert à ses revendications[14]. En 1964, une rencontre fédérale-provinciale est le théâtre d'un affrontement entre les gouvernements Pearson et Lesage au sujet du régime canadien de pensions universel[15]. Québec refuse que le fédéral s'immisce dans ces questions et veut établir sa propre caisse de retraite. Pearson finit par plier devant la menace exprimée par Lesage d'imposer une double taxation pour concrétiser son projet. Cette ouverture du fédéral à l'autonomie du Québec jette les bases de l'*opting-out*, soit la possibilité pour une province de se retirer d'un programme fédéral dans un domaine de compétence provinciale[16].

Le terrain préparé par la commission Tremblay, qui avait sensibilisé les intellectuels québécois de l'après-guerre aux vertus de la décentralisation et d'un nouvel aménagement constitutionnel au Canada, semble plus fertile dans les années 1960 pour un accord entre le

fédéral et le provincial. Le Québec parvient, plus que jamais, à tourner à son avantage les négociations fédérales-provinciales. Le gouvernement Lesage crée d'ailleurs en 1963 le Comité parlementaire de la Constitution, qui joue un rôle stratégique dans les négociations constitutionnelles[17].

Avec un Québec confiant et un gouvernement Pearson relativement ouvert à la discussion, le contexte apparaît favorable à une négociation fructueuse pour repenser la place de la province dans la fédération et lui accorder un statut spécial. Plusieurs événements jouent un rôle de catalyseur dans l'apparition de ce contexte : l'Exposition universelle de Montréal de 1967, qui galvanise la fierté nationale québécoise ; le centenaire de la Confédération, où l'heure est à la réflexion sur cent ans de cohabitation houleuse; la visite du général de Gaulle en juillet 1967, alors que les phrases célèbres prononcées sur le balcon de l'hôtel de ville à Montréal « firent vaciller les fondements de l'État canadien » ; et les États généraux du Canada français, qui critiquent le fédéralisme canadien[18]. L'année 1967 semble être celle de tous les possibles. La parution du premier volume du rapport final de la commission Laurendeau-Dunton en octobre 1967 ajoute une corde de plus à l'arc du Québec. Soulignant l'infériorité économique des Canadiens français et le fossé qui s'est creusé entre les anglophones et les francophones, le rapport recommande une action rapide. Lester Pearson convoque donc une conférence constitutionnelle fédérale-provinciale en 1968.

Il existe bel et bien à ce moment une volonté de chercher un consensus autour de la question constitutionnelle. Dans son essai présenté à la commission Laurendeau-Dunton au sujet de la question constitutionnelle, Marc Brière parle d'un rendez-vous imminent avec l'histoire : « Il ne s'agit pas de faire table rase du passé, mais de prendre un nouveau départ. Souhaitons que le peuple canadien ait la maturité et la sagesse requises pour que les deux nations qui le composent ne manquent pas le rendez-vous que l'histoire semble leur avoir fixé[19]. » Dans son journal politique intitulé *Une ou deux sociétés justes*, Solange Chaput-Rolland évoque elle aussi que le vent pourrait souffler en faveur d'une meilleure reconnaissance du Québec. Le 1er janvier 1968, elle écrit : « Jamais autant qu'en cette fin de journée, n'ai-je pressenti que si nous, Québécois, nous jouions adroitement nos cartes, dans quelques années nous occuperions les postes de commande dans le pays[20]. » Au cours de ces années, des intellectuels, des responsables politiques et des experts travaillent de concert pour que l'histoire du Canada prenne un virage, celui de la reconnaissance accrue du caractère biculturel du pays. Dans ce contexte, les contours d'un éventuel statut particulier pour le Québec semblent vouloir se préciser, et les travaux de la commission Laurendeau-Dunton y contribuent.

Ce statut, plusieurs intellectuels le justifient par l'histoire même du Québec, lequel a, depuis le début de la colonisation britannique, lutté pour que puissent survivre sa langue et sa culture. Jacques-Yvan Morin rappelle ainsi que « le Québec possède depuis longtemps [...] un statut particulier qui lui vient précisément de son caractère comme milieu politique fondamental du Canada français[21] ». Il voit dans l'Acte de Québec de 1774 une forme de statut spécial, avec le rétablissement de la liberté religieuse et du droit civil[22].

Le statut particulier dans les discours politiques

Dans les années 1960, l'idée de trouver un nouveau compromis constitutionnel par l'entremise d'un statut spécial pour la province francophone occupe une place importante dans l'espace public. Plusieurs intellectuels se prononcent dans les journaux, notamment dans *Le Devoir*, en faveur de cette idée. Jacques-Yvan Morin la défend dans une série d'articles qui paraissent dans ce journal à la fin du mois d'avril 1964. Ils constituent les prémices de l'étude qu'il déposera à la Commission deux ans plus tard[23]. Morin y soutient que le statut particulier doit être la pierre angulaire d'un partenariat constitutionnel plus juste, mieux équilibré, reflétant l'apport des deux nations fondatrices. Le 4 mai 1964, dans le même journal, Richard Arès, ancien membre de la commission Tremblay, abonde dans son sens :

> L'exigence d'un statut particulier pour le Québec se fonde [...] sur un fait à la fois historique et politique, sur le fait que le Québec n'est pas une province comme les autres [...] À une province pas comme les autres, il faut un statut pas comme les autres, un statut spécial, un statut particulier [...]. J'ajoute qu'il s'agit là pour le Québec d'un minimum vital [...]. Les circonstances sont telles [...] que la politique fédérale du traitement commun pour toutes les provinces, sous prétexte que le Québec ne serait qu'une province comme les autres, ne peut aboutir qu'à bloquer l'élan vital et à l'empêcher de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard de la nation canadienne-française[24].

Dans un Québec où l'indépendance s'affirme de plus en plus comme une option politique valable, plusieurs voix présentent le compromis constitutionnel, avec statut particulier pour le Québec, comme l'option de la raison. Solange Chaput-Rolland défend avec ardeur ce principe visant la création de « deux sociétés justes » : « Nous sommes capables au Québec de grouper une autre équipe du tonnerre, qui tout en évitant de s'engager dans le cul-de-sac de l'indépendance, mettra

tout en œuvre pour équilibrer, non pas une, mais deux sociétés justes[25]. » Il n'y a pas que dans les écrits des intellectuels et dans l'antichambre de la commission Laurendeau-Dunton que des intervenants réclament ce statut spécial. Les discours politiques prononcés par le premier ministre Jean Lesage de 1963 à 1965 sont également truffés de références à la nécessité d'aménager une place particulière pour le Québec au sein de la fédération canadienne[26]. En février 1963, par exemple, Lesage publie un article dans le journal libéral *La Réforme* qui expose l'argument historique en faveur du biculturalisme. Selon son analyse, cette option s'inscrit dans la trame historique canadienne et il faut lui donner tous les moyens de s'exprimer : « Je crois qu'il constitue [le biculturalisme] le point de départ de toute action future, car il contient à la fois un état de fait et un actif à développer. On a toujours admis qu'il existait au Canada deux cultures; la culture canadienne-française et la culture canadienne-anglaise. Mais il ne suffit pas de l'admettre; il faut transposer dans les faits cet arrière-plan sociologique[27]. » Il faut aller au-delà de la simple retouche et réorienter le fédéralisme canadien pour y inscrire officiellement la dualité. Le 14 décembre 1965, dans un discours prononcé à Sainte-Foy, Lesage réaffirme que le Québec ne peut se fondre dans la masse des autres provinces canadiennes; il a un caractère spécifique qui tend à s'affirmer. Son statut particulier de fait doit pouvoir se développer davantage :

> C'est donc dire que, de plus en plus, le Québec se dirige, par la force des choses, vers un statut particulier qui tiendra compte à la fois des caractéristiques propres de sa population et du rôle plus étendu que cette population veut confier à son gouvernement. [...] Nous sommes déjà en voie, en vertu des accommodements concernant les programmes conjoints [...], d'instituer pour le Québec un embryon de statut particulier, plus précisément un régime administratif spécial. Cette évolution cependant n'exclurait pas une plus grande participation des Québécois aux affaires du pays[28].

Un autre responsable politique provincial, le ministre de la Jeunesse (1960-1964) puis de l'Éducation (1964-1966) Paul Gérin-Lajoie, ponctue ses interventions publiques de l'époque d'appels en faveur d'un statut distinct pour le Québec. À partir de 1963, le ministre libéral et le Comité parlementaire de la Constitution travaillent à un projet de statut particulier[29].

Cette conception de province distincte est aussi à l'origine de la volonté de Gérin-Lajoie de créer une doctrine permettant au Québec de jouer un rôle plus actif sur la scène internationale. Le ministre souhaite donner à la province francophone la possibilité d'avoir voix au chapitre dans les accords internationaux touchant des compétences provinciales. La doctrine consiste à revendiquer le prolongement à l'international des compétences provinciales fixées par la Constitution[30]. Dans un discours prononcé le 12 avril 1965, qui précise les contours de ce qu'on appellera la doctrine Gérin-Lajoie, le ministre de l'Éducation parle d'un état d'esprit différent qui règne dans la province francophone, un climat nouveau qui appelle au changement et à la revendication de compétences constitutionnelles :

> En fait, le Québec ne fait qu'utiliser des pouvoirs qu'il détient. J'irai jusqu'à dire que le Québec commence seulement à utiliser pleinement les pouvoirs qu'il détient. Ce n'est pas parce qu'il a négligé dans le passé d'utiliser ces pouvoirs qu'ils ont cessé d'exister. Dans tous les domaines qui sont complètement ou partiellement de sa compétence, le Québec entend désormais jouer un rôle direct, conforme à sa personnalité et à la mesure de ses droits.

L'action gouvernementale actuelle déroge peut-être à l'habitude, mais elle ne déroge pas à l'ordre constitutionnel. Elle représente plutôt l'émergence d'un état d'esprit nouveau – je devrais dire l'expression nouvelle d'un état d'esprit et d'un désir de liberté qui n'ont pas cessé d'exister, à l'état latent, depuis 200 ans[31].

L'année 1965, cette même année où Laurendeau entreprend la rédaction du devoir d'été où il fait le constat de la nécessité d'un statut spécial pour le Québec, est particulièrement importante dans la réflexion au sujet de ce statut. Sur la scène politique, il y a les discours de Lesage et de son ministre Gérin-Lajoie, mais il y a également la parution du manifeste du chef de l'opposition à Québec, Daniel Johnson. Intitulé Égalité ou Indépendance, ce programme suggère que l'on réécrive la Constitution suivant le principe des deux peuples fondateurs. Il situe la source du conflit qui divise le Canada dans le déséquilibre de la Constitution, qui ne rend pas justice à l'œuvre des deux nations. Selon Johnson, l'harmonie peut être rétablie en reconnaissant officiellement les particularismes et en insufflant davantage de souplesse au fédéralisme. Dès lors, le Québec posséderait tous les outils pour évoluer sans contraintes[32].

Pensé surtout par des Québécois, le statut particulier n'est pas pour autant renié par les anglophones. Bien au contraire. En témoignent les interventions de Gertrude Laing et de Royce Frith à la Commission, de même que l'appui de responsables politiques anglophones. Dans un discours prononcé à Montréal en 1967, Pearson montre une certaine ouverture à l'égard d'arrangements particuliers pour le Québec : « Je crois qu'il est possible de reconnaître et de garantir dans la Constitution des dispositions spéciales pour le Québec, aussi bien que

pour d'autres provinces lorsqu'elles sont nécessaires pour répondre à des besoins particuliers, sans pour autant détruire l'unité essentielle de notre Confédération[33]. » Même s'il se fait nuancé dans ses propos, le premier ministre ne se rangera jamais du côté de l'option « une nation, deux langues » préconisée par son ministre de la Justice Pierre Elliott Trudeau[34]. Un article du *Globe and Mail* daté du 6 décembre 1967 évoque la notion du « *right moment* » inhérente au concept de *kairos* pour décrire l'ouverture présente sur la scène politique à l'égard d'une reconnaissance accrue du fait français au Canada. Le journaliste soutient que la parution du premier volume du rapport final de la Commission ne pouvait mieux tomber : « *In fact, the report appears to have arrived at precisely the right moment. Provincial premiers, at the Confederation of Tomorrow conference in Toronto last week, reached a consensus that action is necessary to accomodate the French Fact in Canada*[35]. » Convoquée dans le contexte du centenaire, la Confederation of Tomorrow Conference est la première conférence des premiers ministres provinciaux télévisée de l'histoire du pays. Elle se veut une main tendue au Québec, dans un esprit de réconciliation, pour que la province puisse exprimer ses doléances et ses demandes constitutionnelles[36].

---

1. Léon Dion, « Les enjeux de la réforme du Sénat », p. 195.
2. Les pages bleues étaient d'ailleurs claires à ce sujet: le bilinguisme, à lui seul, ne constitue pas une panacée : « Il est donc nécessaire de traiter à fond, dans notre rapport, la question du bilinguisme, mais il serait tout à fait insuffisant en définitive, illusoire de nous en tenir à cet ordre de considérations et de négliger d'autres conditions également vitales du maintien et du progrès des cultures anglaise et française au Canada. » Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, vol. I, p. xxvii.
3. Il faut également noter que les membres du Nouveau Parti démocratique, parmi lesquels se trouvaient Charles Taylor, Tommy Douglas et David Lewis, avaient voté pour une reconnaissance du statut distinct en 1967 à leur congrès. Guy Laforest, « Une joute mémorable et ses lendemains : la conférence constitutionnelle de 1968 », dans Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves Bélanger (dir.), *Daniel Johnson*, p. 196. Sur la conception du fédéralisme de Robarts, voir p. 188.
4. *Ibid.*, p. 102-103.
5. Kenneth McRoberts, *Un pays à refaire. L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes*, p. 85.
6. Jacques-Yvan Morin, *Le Fédéralisme canadien et le principe de l'égalité des deux nations*, p. 145. Morin s'inspire des propos du professeur Jean Beetz tenus dans un collectif dirigé par Paul-André Crépeau et C. P. Macpherson, *The Future of Canadian Federalism / L'Avenir du fédéralisme canadien*, p. 138.
7. Gil Rémillard, « Historique du rapatriement », p. 47.
8. Jacques-Yvan Morin, *Le Fédéralisme canadien et le principe de l'égalité des deux nations*, p. 135.
9. L'historien Michel Brunet souligne que « le rapport Tremblay demeure la somme du nationalisme traditionnel avec toutes ses illusions et toutes ses contradictions ». Brunet juge durement le rapport en soulignant qu'il n'a aucune valeur dans le développement d'une pensée économique et intellectuelle, outre d'avoir éveillé le public de l'époque à cette question sensible de la place du Québec dans la Confédération canadienne. Voir Michel Brunet, « Le nationalisme canadien-français et la politique des Deux Canadas », dans *La Présence anglaise et les Canadiens*, p. 264.
10. Dominique Foisy-Geoffroy, « Les idées politiques des intellectuels traditionalistes canadiens-français 1940-1960 », p. 310.
11. Sur la commission Massey-Lévesque et les subventions fédérales aux universités, voir John Meisel, Guy Rocher et Arthur Silver, *Si je me souviens bien / As I Recall. Regards sur l'histoire*, p. 135-138. La Commission recommandait notamment l'appui financier de l'État fédéral aux universités canadiennes, qui souffraient alors de sous-financement. Les compétences relatives à l'éducation étant provinciales, cet empiètement du fédéral souleva l'opposition du Québec, notamment chez Maurice Duplessis. Ironiquement, Pierre Elliott Trudeau, connu comme étant un opposant de Duplessis, rallia le clan du premier ministre québécois. Voir aussi « Position historique du Québec sur le pouvoir fédéral de dépenser (1944-1998) », *Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes*, juillet 1998 [www.saic.gouv.qc.ca/documents/institutions-constitution/position.pdf].
12. Dominique Foisy-Geoffroy, « Les idées politiques des intellectuels traditionalistes canadiens-français 1940-1960 », p. 315.
13. Sur les conférences fédérales-provinciales et constitutionnelles qui marquent les années 1960, voir Jean-Louis Roy, *Le Choix d'un pays. Le débat constitutionnel Québec-Canada (1960-1976)*.
14. Comme le rappelle Pierre Godin, « Pearson avait une bonne connaissance du dossier constitutionnel et pratiquait une politique "des petits pas" grâce à laquelle le champ des compétences du Québec s'agrandissait peu à peu ». Pierre Godin, *Daniel Johnson*, tome II : *1964-1968. La difficile recherche de l'égalité*, p.325.
15. Gil Rémillard, « Historique du rapatriement », p. 41.
16. *Ibid.*, p. 42.
17. *Ibid.* Le Comité parlementaire de la Constitution est fondé par l'Assemblée législative du Québec en 1963 afin d'explorer les options constitutionnelles possibles devant l'insatisfaction généralisée envers le fédéralisme canadien. Voir Jean- Louis Roy, *Le Choix d'un pays*, p. 41-42.
18. Voir Guy Laforest, « Une joute mémorable et ses lendemains », dans Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves Bélanger (dir.), *Daniel Johnson*, p. 188.
19. Marc Brière, Étude sur la constitution canadienne, p. 55.
20. Solange Chaput-Rolland, *Une ou deux sociétés justes ?*, p. 17.
21. Jacques-Yvan Morin, Le Fédéralisme canadien et le principe de l'égalité des deux nations, p. 136.
22. *Ibid.*, p. 136.
23. Voir Jacques-Yvan Morin, « Un statut constitutionnel pour le Québec », *Le Devoir*, 22, 23 et 24 avril 1964.
24. Richard Arès, « Le statut particulier, exigence vitale », *Le Devoir*, 4 mai 1964, p. 5, cité par Jacques-Yvan Mortin, *Le Fédéralisme canadien et le principe de l'égalité des deux nations*, p. 135-136.
25. Solange Chaput-Rolland, *Une ou deux sociétés justes ?*, p. 113.
26. Jacques-Yvan Morin, *Le Fédéralisme canadien et le principe de l'égalité des deux nations*, p. 138.
27. Jean Lesage, « Mieux qu'une retouche de notre Constitution : notre révolution pacifique commande une réorientation », *La Réforme*, février 1963.
28. Jean Lesage, *Un Québec fort dans une nouvelle Confédération*, p. 34.
29. « Une entrevue avec M. Lévesque », *Parti pris*, octobre 1967, p. 7.
30. Stéphane Paquin, « Le fédéralisme et les relations internationales au Canada : l'inévitable construction d'une diplomatie à paliers multiples ? », dans Stéphane Paquin (dir.), *Les Relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin- Lajoie (1965-2005)*.

Le prolongement externe des compétences internes, p. 24. Sur les relations entre la France et le Québec, voir Frédéric Bastien, *Relations particulières. La France face au Québec après de Gaulle*.

31. Paul Gérin-Lajoie, allocution du ministre de l'Éducation aux membres du Corps consulaire de Montréal le 12 avril 1965, *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*, p. 3 [www.mrifce.gouv.qc.ca/content/documents/fr/discours_gerin_lajoie.pdf].
32. Voir Daniel Johnson, Égalité ou Indépendance. 25 ans plus tard à l'heure du lac Meech.
33. Bob Peacock, *Journey to Power*, p. 122, cité par Kenneth McRoberts, *Un pays à refaire*, p. 234.
34. *Ibid.*, p. 396.
35. *The Globe and Mail*, 6 décembre 1967, Centre d'archives de l'Université Laval, fonds Jean-Louis-Gagnon, P426/A3/2, « Premier ministre et documents », n° 73. 36. Thomas J. Courchene, *What Does Quebec Want?*, p. 5.

Quoi de neuf côté livres ?

Le métier d'intendant en France et en Nouvelle-France au XVIIIe siècle

Marie-Ève Ouellet
Québec, Septentrion, 2018

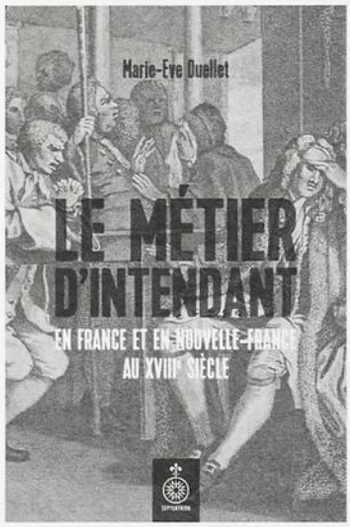

L'intendant fait partie de ces personnages que l'on croit connaître du fait de leur omniprésence. Néanmoins, il subsiste une certaine confusion quant à la nature de son pouvoir : est-il un juge, un politicien, un administrateur ? Même s'il fut au cœur des événements marquants du Régime français, on en sait finalement peu sur l'exercice de ses fonctions, sur son « métier d'intendant », pour reprendre la célèbre expression de Louis XIV. Quelles sont les tâches qui l'occupent concrètement ? Que nous révèlent les documents produits par l'intendant sur sa pratique ?

Personnage clé de l'administration monarchique au XVIIIe siècle, l'intendant est le sujet idéal pour observer la portée réelle de ce régime sur le terrain, tant dans la métropole que dans la colonie. Comparer l'intendance au Canada, en Bretagne et à Tours permet de voir émerger les traits communs, mais aussi les disparités liées à la proximité ou à l'éloignement de Versailles. C'est toute l'histoire d'une institution qui se révèle et, avec elle, les rapports entre gouvernants et gouvernés.

Les indiens d'Amérique du Nord dans la Grande guerre

Jacques Rouzet
Éditions du Rocher, Paris, 2017

Les tranchées de la Grande guerre fourmillaient de soldats français et étrangers. Parmi eux, les Indiens d'Amérique du Nord sont arrivés en nombre. Dès 1914, 4 000 Indiens du Canada débarquent en France et en 1917, 15 000 Indiens des États-Unis les rejoignent, retrouvant ainsi leur dignité de guerriers. Comment ont-ils été recrutés ? Quelles étaient leurs compétences particulières ? À quelles tâches ont-ils été employés ?

Sioux, Cheyennes, Comanches, Apaches, Crows, Choctaws, Blackfeet, Navajos combattirent au coude à coude avec les Doughboys ou les Tommies, les Tirailleurs sénégalais et les Australiens. Eux qui n'avaient pas même la nationalité américaine, ils se sentirent pleinement Américains pour combattre les soldats du Kaiser et mourir, couverts de boue, dans les tranchées. C'est leur histoire, émouvante que nous raconte, dans un livre extrêmement bien documenté, Jacques Rouzet, grand spécialiste des tribus « Natives ».

Cette étude revient sur l'attitude ambivalente des hommes politiques américains à leur égard, les considérant à la fois comme des citoyens de seconde zone et de valeureux combattants. L'ouvrage évoque également leurs conditions de vie misérables après le conflit.

L'expédition allemande à l'île d'Anticosti

Hugues Théoret
Québec, Septentrion, 2018

En 1937, alors qu'Hitler et les nazis menacent de plonger le monde dans une nouvelle guerre mondiale, l'île d'Anticosti reçoit la visite de mystérieux investisseurs allemands. Quelles sont leurs intentions ? Veulent-ils réellement exploiter la pâte de bois ou espèrent-ils y établir un avant-poste qui pourrait servir de base militaire en cas de conflit ? C'est la sécurité même de la voie fluviale du Saint-Laurent qui est en jeu.

Hugues Théoret a fouillé ce dossier qui, à l'époque, avait fait grand bruit dans les médias canadiens. Avec son sens du récit, il retrace cet épisode aujourd'hui oublié qui a été, en quelque sorte, un prélude à l'entrée du Canada dans la Seconde Guerre mondiale.

Du pain ou du sang. Les travailleurs irlandais et le canal Beauharnois

Roland Viau
Montréal, PUM, 2013

Le 12 juin 1843 restera dans la mémoire comme le « Lundi rouge » : un jour funeste, où plusieurs ouvriers irlandais affectés au creusement du canal Beauharnois trouvent la mort pour avoir réclamé de meilleures conditions de travail. Plus de deux mille « canaliers » en grève illégale subissent la charge des troupes de la garnison qui les dispersent avec une violence démesurée devant l'hôtel où logent leurs patrons – feux, sabres et chevaux contre pelles, pioches et gourdins.

Cet événement tragique marque à ce jour le conflit de travail le plus sanglant de l'histoire du Canada. L'indignation générale contraint le gouvernement à instituer une des premières enquêtes publiques du pays. Une enquête biaisée, comme le démontre brillamment Roland Viau qui examine de nouvelles pièces au dossier en faisant revivre le quotidien des familles irlandaises installées le long du canal. Il aboutit à des constats troublants, révélant l'arbitraire des tribunaux envers ces travailleurs migrants honteusement exploités et méprisés, et met à jour l'existence d'une société secrète qui préfigure le mouvement syndical.

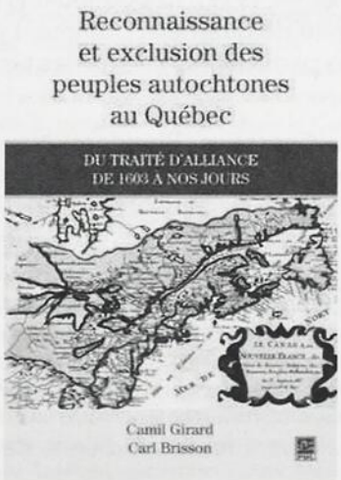

Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec, du Traité d'alliance de 1603 à nos jours

Camil Girard et Carl Brisson
PUL, Québec, 2018

De l'alliance de 1603 à la Proclamation royale de 1763, les peuples autochtones sont reconnus comme des alliés, partenaires du commerce, ou pour leur participation aux guerres de l'Empire. Avec la création du Canada en 1867 s'amorce la mise en place d'une politique canadienne qui, au-delà des grands principes de reconnaissance, s'enferme dans une série de lois discriminatoires qui aboutissent, en 1876, à la *Loi sur les Indiens* du Canada. Cette loi, comme une camisole de force, en vient à qualifier pour disqualifier les Autochtones sur le plan de la reconnaissance tant politique que juridique. Il faudra attendre les années 1970 pour que s'amorce une difficile déconstruction de l'histoire d'un système de discrimination systémique.

Le monde rural québécois aux XVIIe et XIXe siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs

Christian Dessureault
Fides, Montréal, 2018

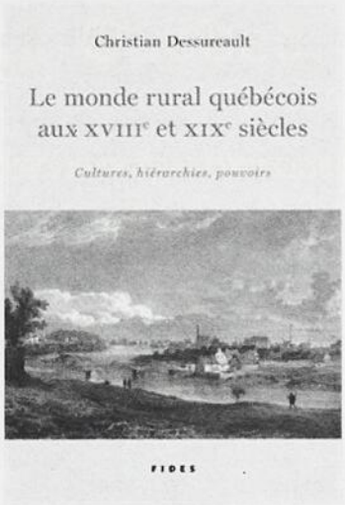

Cet ouvrage met en valeur l'œuvre de l'historien Christian Dessureault en regroupant ses principaux articles qui, jusqu'à présent, étaient éparpillés. On doit à ce chercheur infatigable une contribution majeure à l'effort de réinterprétation de l'évolution du monde rural de la vallée laurentienne. Échelonnée sur trois décennies, sa riche production a en effet permis de repenser ces campagnes coloniales dans leurs traits les plus fondamentaux. En bout de ligne, de l'étude des fondements de la société paysanne à celle de la culture des groupes qui l'animent, le chantier Dessureault a contribué de manière importante, par ses méthodes et ses interprétations, à renouveler l'histoire rurale du Québec. Sa lecture du monde rural québécois des XVIIIe et XIXe siècles frappe autant par sa profondeur que par sa cohésion d'ensemble. À l'heure où l'accroissement des inégalités frappe les esprits, ces études sur une vieille société hiérarchisée sont d'une stimulante – mais douloureuse – actualité.

Aux quatre chemins : Papineau, Parent, La Fontaire et le révolutionnaire Côté en 1837 et 1838

Yvan Lamonde
Éditions Lux, Montréal, 2018

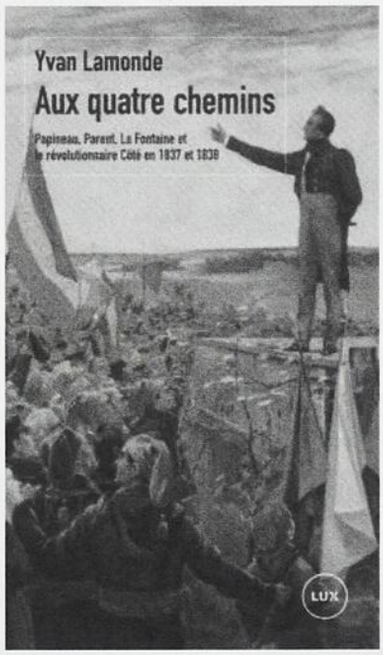

Dans l'histoire du Québec, les événements de 1837 et 1838 tiennent une place d'une importance indiscutable. Révolution manquée, l'ombre de cet échec plane sur l'imaginaire politique jusqu'aux référendums de la fin du XXe siècle. Mais ces événements sont aussi un moment fondateur d'une importance insurpassée pour une idéologie qui a pourtant connu plusieurs mutations: le républicanisme québécois.

Pour Yvan Lamonde, ce moment, source d'une ambivalence identitaire profonde, se représente d'abord par deux personnages complémentaires mais opposés, comme les deux hémisphères d'un cerveau : Louis-Joseph Papineau, le « Grand Libérateur » qui exprime avec constance son opposition au régime colonial et son adhésion au projet républicain américain, et Étienne Parent, journaliste nationaliste et populiste avant la lettre, réformiste et modéré de la « famille de Québec ». Ce dernier est aussi le maître à penser de Louis-Hyppolite La Fontaine, ce Patriote convaincu devenu, après la défaite de Saint-Charles, le contempteur de Papineau et qui réussit bien à ostraciser celui-ci. S'ajoute à cette distribution le Dr Cyrille-Hector-Octave Côté, au sang chaud, figure plutôt rare du révolutionnaire anticlérical. C'est au croisement de ces quatre chemins que se sont trouvés les femmes et les hommes de l'époque. Cet ouvrage, d'une remarquable richesse et d'une grande clarté, présente pour la première fois la topographie des idées et des voies politiques proposées en 1837 et en 1838.

... côté musées ?

Musée canadien de l'histoire
100, rue Laurier, Gatineau

Périr dans les glaces, le mystère de l'expédition Franklin 2 mars au 30 septembre 2018

Découvrez le récit toujours entouré de mystère de la tragique expédition de sir John Franklin. Partie de Grande-Bretagne en 1845 afin de cartographier le passage du Nord-Ouest dans l'Arctique, cette expédition constituée de deux navires et de 129 personnes n'est jamais revenue. S'appuyant sur des artefacts authentiques et sur les récits inuits, cette exposition inédite propose le compte rendu le plus complet à ce jour du dernier voyage de Franklin.

Une exposition réalisée par le Musée canadien de l'histoire (Gatineau, Canada), en partenariat avec Agence Parcs Canada et le National Maritime Museum (Londres, Royaume-Uni) ainsi qu'en collaboration avec le gouvernement du Nunavut et la Fiducie du patrimoine inuit.

Musée maritime du Québec – Capitaine J.E. Bernier
55, chemin des Pionniers Est, L'Islet

Ces bateaux qui n'allaient nul part jusqu'au 1er avril 2019

Par tous les temps, des hommes courageux ont consacré leur vie, dans des conditions difficiles, pour protéger celle des marins. L'exposition *Ces bateaux qui n'allaient nulle part* permet de découvrir et de comprendre la vie unique à bord de ces navires à la vocation toute spéciale : signaliser la présence invisible du danger. Cette exposition puise ses contenus dans une recherche exhaustive rassemblée dans la publication *Les bateaux-phares du Saint-Laurent en aval de Québec, 1830-1963* des auteurs Jean Cloutier et Jean-Pierre Charest.

L'exposition se consacre à l'évolution technique et architecturale des bateaux-feux, tout en dévoilant un aspect humain fascinant appuyé par de savoureuses citations des derniers témoins de cette époque révolue. Elle présente de manière inédite les différents postes de mouillage et des navires assignés, disséminés le long du fleuve, depuis le chenal sud de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à la pointe de l'Est de l'île d'Anticosti. Quelque 25 artéfacts provenant principalement d'anciens marins ayant travaillé sur ces bateaux-phares et de la collection du MMQ sont mis en scène.

Musée de la civilisation
85, rue Dalhousie, Québec

Ici Londres jusqu'au 10 mars 2019

Londres, métropole multiculturelle aux multiples visages, effervescente et bouillonnante, est un pôle mondial de la création. Depuis 1950 jusqu'à aujourd'hui, la création à Londres vous guide à travers la ville et met en scène les transformations sociales, culturelles et économiques qui l'ont modelée.

On déambule dans cette exposition comme on découvre une ville étrangère, un parcours multisensoriel novateur plongeant au cœur des quartiers de Londres et de ses scènes créatives, à la rencontre des gens et des œuvres de la création londonienne. Une expérience immersive qui vise à faire ressentir l'énergie effervescente des univers de création londoniens tout en permettant de s'y reconnaître par moments, de s'émouvoir et de s'émerveiller devant les merveilles provenant des collections londoniennes.

56e CONGRÈS ANNUEL

Hôtel Pur Québec

18 19 OCTOBRE 2018

Conférence d'ouverture animée par

Laurent Turcot

Sports et Loisirs
Une histoire des origines à nos jours

SPHQ | Société des professeurs d'histoire du Québec

POSTES PUBLICATIONS
NUMÉRO DE CONVENTION : 40044834
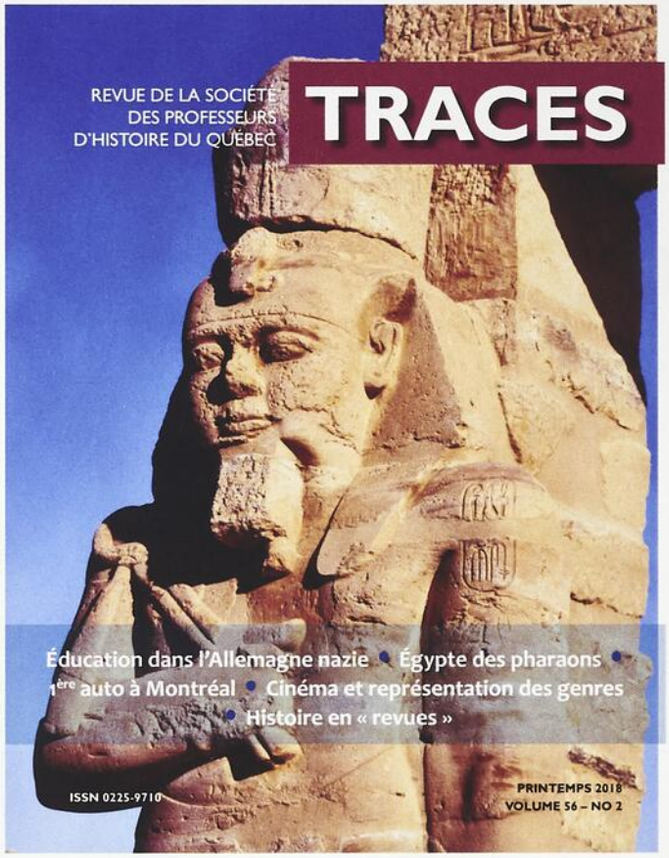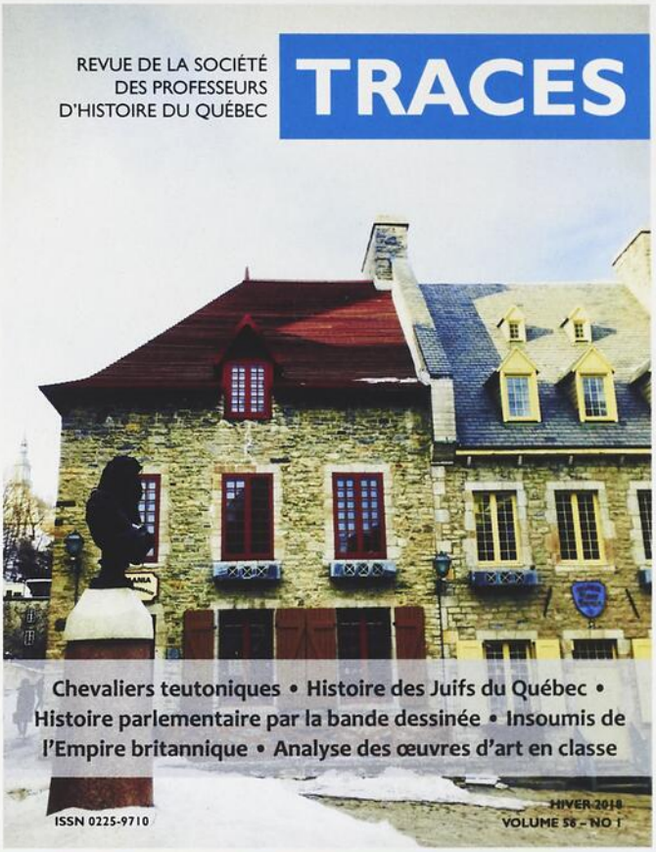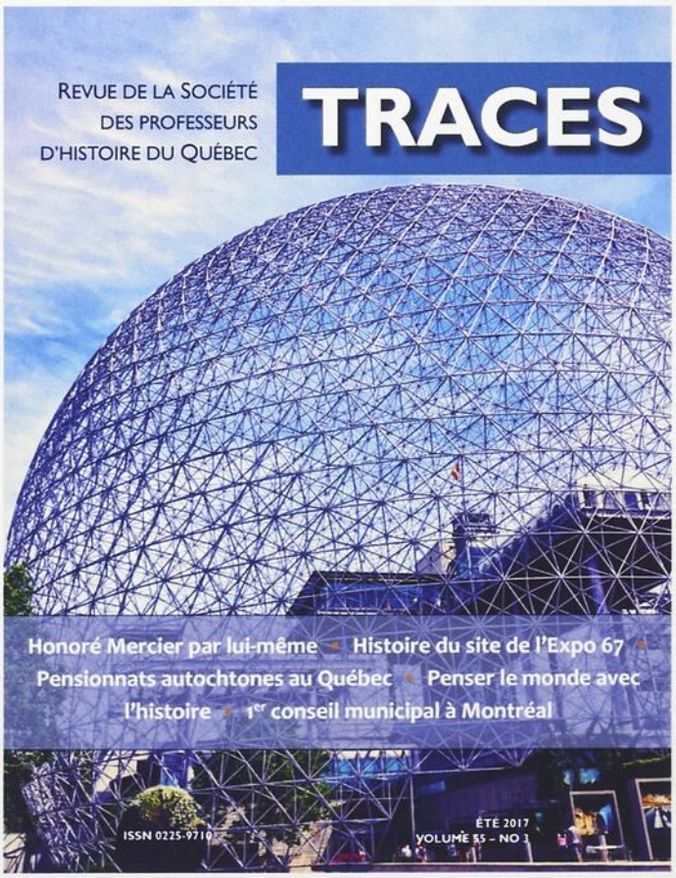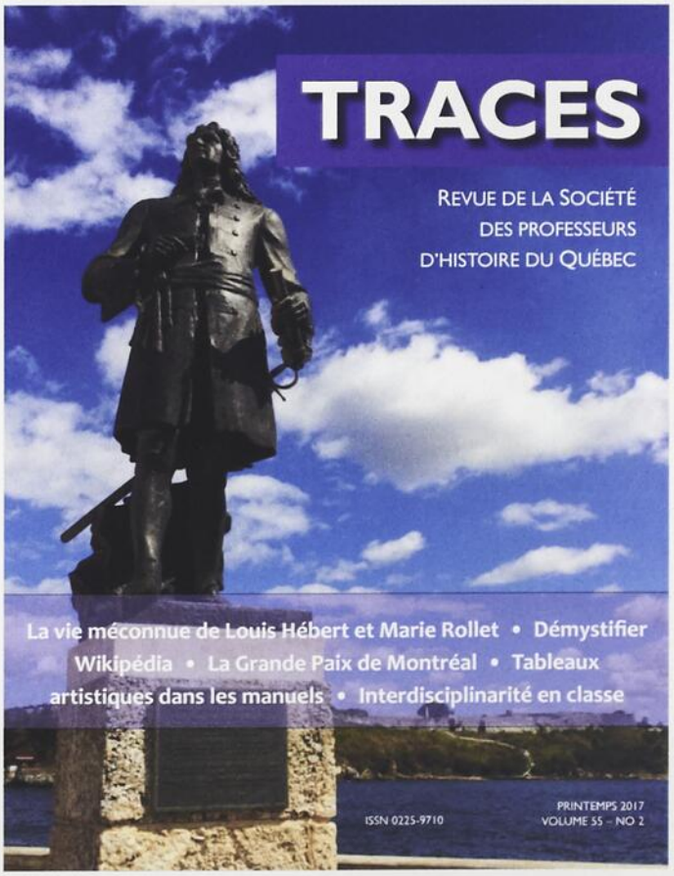
Adresse de retour
SPHQ, CP 311, Saint-Bruno-de-Montarville
Québec, J3V 5G8